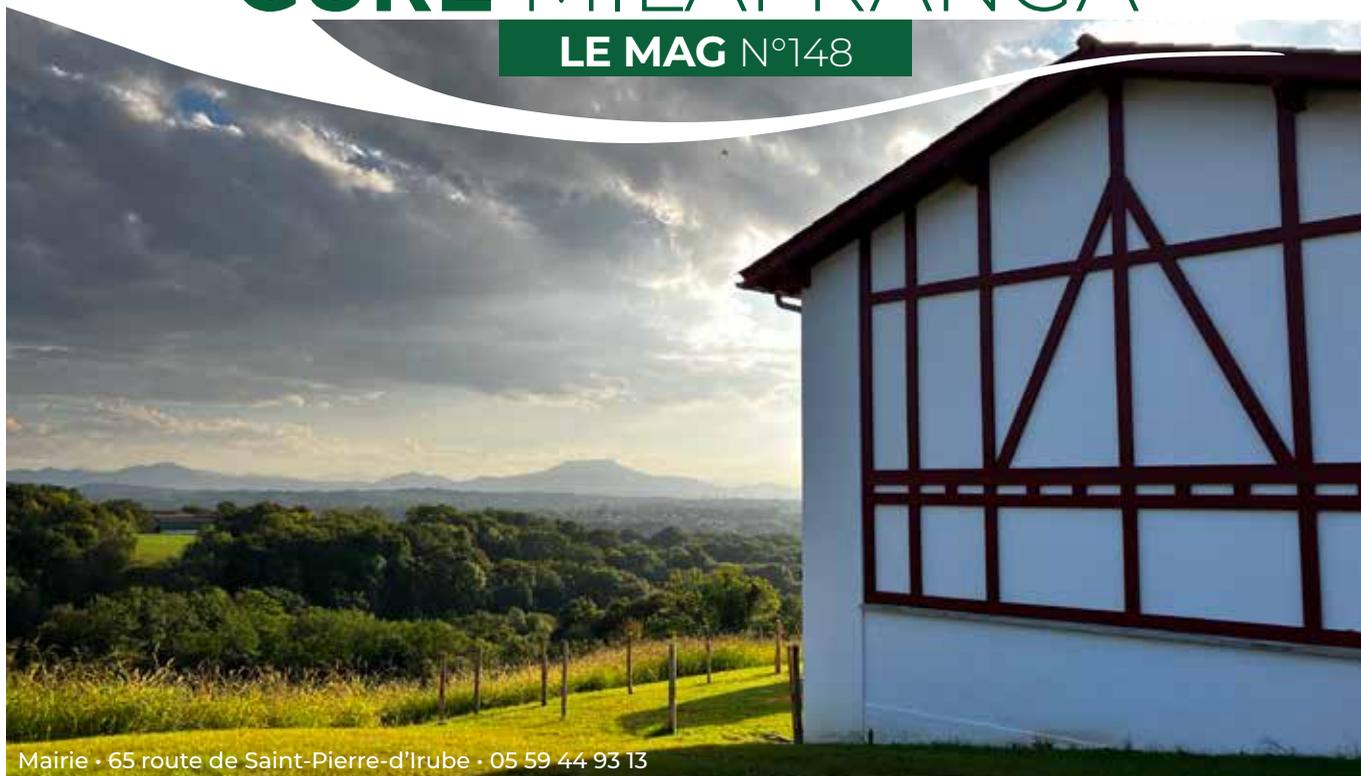




GUERE MILAFRANGA

LE MAG N°148





EDITO

Flashez-moi !



Chers et chères Milafrangars,

J'espère que l'été s'est bien passé. Un été moins ensoleillé que l'an passé. Un été particulier aussi, commençant par une dissolution inattendue de l'assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections législatives. Nous vivons un contexte politique compliqué depuis.

Fort heureusement, certains événements nous ont redonné du baume au cœur.

Pour commencer, des fêtes de Bayonne en avance ont donné le ton, mais surtout, les Jeux Olympiques de Paris ont parfait le tableau. Cent ans après les premiers, ces jeux ont été, sur tous les plans, une vraie réussite. Loin de certaines craintes, un modèle d'organisation, mené par un maestro béarnais. La joie et le bonheur ont rimé tout au long de cet événement, nous faisant vibrer et oublier certains tracas quotidiens tout en renforçant le sentiment d'unité nationale. Félicitations à tous nos athlètes pour leurs incroyables performances. Et félicitations surtout à notre archer communal, Guillaume Toucoulet, pour ses Jeux Paralympiques. Certes éliminé en huitième de finale, il a néanmoins battu le record paralympique avec 652 points lors des tirs de classement. Il faut être conscient de la valeur sportive de notre archer, qui oscille entre la première et la seconde place mondiale, vice-champion du monde et vainqueur de la coupe d'Europe. Il est même classé dans les huit meilleurs

archers valides Français ! Félicitations Guillaume pour toutes tes performances, et rendez-vous dans quatre ans pour les JO de Los Angeles.

Un mois d'Août communal bien chargé à son tour, avec des finales du championnat de France de Main Nue, et nos fêtes patronales. Des fêtes qui sont passées à travers toutes les alertes météorologiques ! Un format traditionnel qui cette année encore, a été une réussite grâce au dynamisme de notre comité. Je tiens à remercier toute cette jeunesse, ainsi que tous les protagonistes qui œuvrent pour que nos fêtes soient une réussite : les organisateurs des apéritifs des quartiers, Leinua pour son spectacle du dimanche après-midi, les nettoyeurs de la Kantxa du dimanche matin, nos associations, nos commerçants, et tous les autres.

Septembre aura vu se jouer une rentrée des classes unique sur la commune, car pour la première fois, nos deux écoles, publique et privée, ont proposé une section immersive totale en langue basque, en maternelle, dès la petite section. Un attachement pour notre langue régionale qui ne se dément pas et a conduit l'Inspecteur d'Académie à ouvrir un demi-poste supplémentaire de basque à l'école publique.

Au moment de cette parution, le mois d'octobre aura vu se dérouler plusieurs événements. Le Master Eskulari pro à main nue, avec les meilleurs joueurs d'Iparralde, et la seconde édition de Milafranga en rose. Une cause qui

nous engage à nous mobiliser derrière notre association MAPS. De plus, depuis cette année, notre commune accueille une antenne de la Ligue contre le Cancer, témoignage de l'intérêt que nous portons à cette cause.

Sur le plan des travaux, la réhabilitation de la mairie a commencé. Le chantier se déroule actuellement sur la partie Labia jusqu'en avril prochain, pour basculer ensuite sur le corps de bâtiment de la mairie existante. Pour ce qui concerne les travaux du parking relais de la gare, ils commenceront fin octobre pour se terminer en février. Cet espace multimodal permettra de favoriser les mobilités douces, à un endroit stratégique de notre commune.

Quant à la ferme Mendiburua, elle est désormais occupée par ses propriétaires depuis fin juillet. Quel beau projet pour nos jeunes milafrangars ! C'est l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur et je ne peux que saluer le devenir de ce lieu patrimonial. Enfin, je ne peux pas conclure cet édito sans souhaiter une bonne retraite à Gisèle CHOUZENOIX, qui nous quitte après 18 ans de bons et loyaux services. Bonne retraite Gisèle !!!

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année, en espérant une arrière-saison plus clémente et un bel automne. Prenez soin de vous et de vos proches et à l'année prochaine !

Marc SAINT-ESTEVEN



Prendre RDV, c'est ici !



Photos couverture :

20 Septembre 2024 - Inauguration de 10 logements à Mendiburua par M. Hirigoyen, Saint Esteven et entourés de représentants de Habitat Sud Atlantic, de l'architecte du projet, des entreprises, des élus et des heureux habitants du programme.



SOMMAIRE

- 4 LES GENS D'ICI
- 9 DOSSIER
- 15 ÉCOLES
- 17 ASSOCIATIONS
- 22 VIE MUNICIPALE

Bulletin d'informations municipales de la mairie de Villefranque
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par Flashcompo Bayonne
- Conception : Flashcompo - Directeur de la publication : M. Marc Saint Esteven - Commission communication soutenue par Karine Althabe, Beñat BARLEDUC, Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE, Emmanuelle JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maïté SALLABERRY

Notre journal est sur 3 parutions : janvier/février ; mai/juin ; septembre/octobre - Vous voulez faire paraître une info ? Envoyez-nous vos articles à guremilafranga@gmail.com AVANT LE 15 janvier - www.villefranque.fr

LES GENS D'ICI..

LA GAZETTE D'OIHAN BAZTER

Bonne rentrée à tous !!!!
Nous espérons que tous les Milafrangars ont passé de bonnes vacances ! Nous, nous avons passé de très bons moments. On vous raconte !



Repas des olympiades inter-ADAPA

Nous avons fini second ! Hip hip hip hurra !!!
Nous avons reçu une coupe, des médailles et nous avons fêté cela au restaurant Eskularia avec tous les participants de l'ADAPA. Comme d'habitude, nous avons été bien accueillis. Et oui après l'effort, le réconfort !

Spectacle JF Balerdi

Cet artiste joue avec les mots pour soigner les maux. Un moment réjouissant, autant pour les résidents que pour leurs familles ou les millafrangars venus au spectacle.



Spectacle de fin d'année des écoles !

Nous sommes venus voir la dernière répétition de l'école publique. Petits et grands champions nous ont émerveillés. L'école du Sacré Cœur a mis en place une représentation spéciale pour les résidents. Les écoliers nous ont donné envie de danser et de faire du sport. D'ailleurs, ces fripouilles nous ont fait faire de l'exercice à la fin du spectacle. C'était un moment sportivement agréable.

Rencontre intergénérationnelle

Durant la semaine des fêtes de Bayonne, nous avons imaginé un parcours avec des épreuves de force basque pour amuser les enfants de Niminoak. Et nous avons terminé par un soka tira, juste avant de nous régaler d'un barbecue dans le petit bois.

Le Maroc

Des adolescents de Niminoak sont partis avec Yvan, Aitor, Evelyne et Mathilde au Maroc. Grâce aux épices ramenées de ce beau pays, nous avons cuisiné avec les jeunes une sauce blanche pour accompagner le kebab, et des sablés à la fleur d'oranger, délicieux ! Puis, les voyageurs nous ont montré leur périple et ont partagé leurs impressions. Un moment d'évasion qui a permis à certains de se rappeler de leurs propres

voyages au Maroc ou de leur ancienne vie en Algérie.

Marché

Après deux sorties, nos cœurs balancent entre le marché d'Espelette et le marché de Quintaou. Il va falloir y retourner pour savoir lequel est le mieux achalandé !

Le moulin de Bassilour

Le moulin est toujours aussi beau. Leurs pains et leurs pâtisseries sont à la hauteur de leur renommée.

Surprise

Nous avons été missionnés par l'association MAPS pour octobre rose. Nous ne vous en disons pas plus...

Art !

Nous avons réalisé un perroquet en quilling. Attendez ! On vous explique : ce sont des bouts de papiers que l'on enroule et qui permettent de faire des dessins en 3D. Ce grand perroquet sera exposé à la galerie des corsaires de Bayonne, pour le concours durant la semaine bleue (du 30 septembre au 6 octobre 2024). Allez voir si le cœur vous en dit, et votez pour la meilleure œuvre ! La nôtre en toute modestie !

A bientôt Milafrangars !

LE COCIDO DE JUJU

Le secret de famille enfin volé (Chut ! Ne dites rien...)

INGRÉDIENTS (8 pers)

1 kg de paleron	8 carottes
1 kg de jarret de bœuf	4 poireaux ficelés
1 kg de plat de côte	8 pommes de terre
1 talon de jambon de Bayonne	2 gousses d'ail
1kg de pois chiches secs.	2 pincées de sel
1 petit chou	2 pincées de poivre
2/3 navets	1 bouquet garni
	1 oignon
	clous de girofle

Pour la sauce tomate

1 oignon
1 gousse d'ail
2 kg de tomates (à peler)
ou en boîte mais c'est moins bon !
6 morceaux de sucre
Sel, poivre

Je vous chuchote tout, ne répétez rien :

Faire tremper dans de l'eau tiède les pois chiches la veille.

Laver, éplucher tous les légumes, et les couper en 2 de préférence.

Piquer l'oignon entier avec les clous de girofle.

Faire bouillir 5 litres d'eau, ajouter tous les légumes (sauf le chou et les pommes de terre), les pois chiches dans un sac en tissu fin, puis le bouquet garni, l'ail, le sel, le poivre puis la viande.

Faire cuire le tout pendant environ 2h30- 3h.

Pendant ce temps, faire cuire un oignon coupé fin et l'ail pilé.

Ajouter les tomates pelées, le sel, le poivre et les 6 morceaux de sucre.

Faire cuire le chou coupé en deux dans de l'eau bouillante salée pendant 15 minutes puis ajouter les pommes de terre pour 15/20 minutes supplémentaires.

Égoutter les légumes et la viande, le chou et les pommes de terre, et servir le tout bien chaud avec la sauce tomate.

(Manger en silence pour ne pas que ça s'ébruite...)



VILLEFRANQUE À L'HEURE DU SOUVENIR

Je me souviens, je n'avais pas encore 12 ans, c'était pendant les fêtes de Villefranque... Nous avons appris que la seconde guerre mondiale était déclarée. La musique a alors été arrêtée... mais pas les manèges ni les attractions pour enfants.

Le début d'une rude période ...

Il y avait moins d'hommes dans toutes les maisons : qu'ils aient été mobilisés, prisonniers, ou encore engagés dans les forces libres.

Le temps des restrictions pendant la guerre et même au-delà.

Grâce à des tickets, nous pouvions obtenir des petites quantités de pain, pâtes, huile et produits d'épicerie. Heureusement, en étant à la campagne nous avions quelques poules, donc des œufs, des lapins et 2 vaches (MORO et PEPITA). Notre potager nous permettait aussi d'améliorer l'ordinaire.

" Vous aimez aujourd'hui manger des Taloas ! Nous, pendant la guerre, nous en mangions tant, que mon père n'en voulait plus après guerre !"

Une occupation bien présente.

Les Allemands étaient présents à Villefranque. Une cinquantaine environ étaient postés maison Constantinea. Je me souviens encore du bruit de leurs bottes qui me faisait peur car je travaillais au rez-de-chaussée. C'était la Poste, d'ailleurs vous pouvez encore voir la boîte aux lettres sur sa façade .

Ils y restaient la journée, puis étaient logés dans les familles du village pour la nuit.

Mes parents en avaient un. Je me souviens que mon père, prisonnier pendant la 1^{ère} guerre mondiale en Allemagne, lui parlait allemand.

Une prison a même été installée dans une maison du bourg, maison Harismendia, au grenier, c'était une grande pièce, je ne sais pas si elle a servi...

C'était mon amie...

Après le débarquement des alliés en France, en 1944, les forces alliées ont bombardé Biarritz, alors centre industriel nazi.

Un avion allié a été touché et afin de faire le moins de dégâts sur la population du BAB, il a largué ses bombes sur les Barthes à Villefranque...

C'est là que mon amie Marie Mendiboure a été blessée alors qu'elle gardait ses vaches.

Elle n'a pas survécu à ses blessures. Je pense toujours à elle, à notre amitié et à sa gentillesse.

La libération... et le retour des mobilisés

Ils ont fait vrombir les moteurs de leurs véhicules pour marquer leur départ.

Mais enfin, lorsque les Allemands sont repartis, la fête est revenue ! A la Libération, tout le monde dansait ! C'était la fête du Sacré cœur en juin !

Certains prisonniers ont mis beaucoup de temps à rentrer chez eux. Imaginez ! Certains étaient partis depuis presque 10 ans, entre le service militaire, leur mobilisation et le fait d'être prisonnier.

Des actes héroïques ont été relatés comme ceux des frères Arretche qui ont été mis à l'honneur récemment. Bien d'autres histoires ont été racontées ou ont eu lieu dans le village, je ne les connais pas toutes... J'étais jeune pendant cette triste période, mais j'espère que mon témoignage permettra de mieux comprendre cet épisode dans notre village.

Un grand merci Mme COPENTIPY pour son accueil, sa bonne humeur et son partage.

La famille ARRETCHÉ

1. Monique Larran, petite-fille de Marie Arretche sœur de Pierre Arretche.
2. Jean-Pierre Mathis, petit-fils de Pierre Arretche.
3. Sylviane Mathis, petite-fille de Pierre Arretche.

4. Marguerite Arretche, fille de Pierre Arretche.
5. Gérard Chacun, époux de Sylviane Mathis.
6. Léo Mathis, arrière-petit-fils de Pierre Arretche.
7. Sarane Mathis, arrière-petit-fils de Pierre Arretche.



ARRETCHÉ une famille dans la résistance

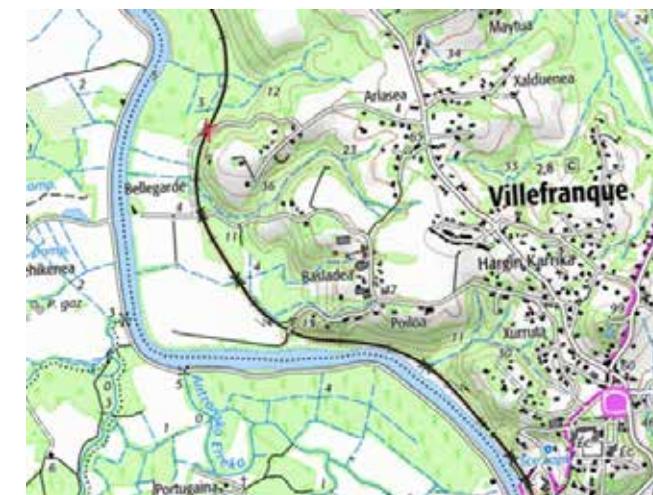
A Villefranque, les deux frères ARRETCHÉ, Jean-Baptiste et Pierre ont eu à affronter de 1939 à 1944, avec leurs 5 fils, Arnaud, Joseph, Robert, Albert et Ferdinand, toutes les options qui ont marqué les 5 années de guerre et d'occupation : passages vers l'Espagne, évasion individuelle vers l'Espagne, arrestation, déportation, engagements dans les troupes combattantes, engagements dans les maquis.

Les deux frères sont morts en déportation, un fils est mort en Allemagne, un fils est parti travailler pour le Service du Travail Obligatoire en Pologne, 3 sont passés en Espagne et ont rejoint les forces françaises combattantes.

De 1940 à la fin de 1942, la famille ARRETCHÉ assure les passages vers l'Espagne, à partir de la gare de Bayonne en passant par leur domicile à Villefranque (Garde-barrières, Passage à Niveau n°5) en suivant la voie ferrée, le train ralentissait sans s'arrêter et furtivement les passagers descendaient, après 800m de marche, ils franchissaient la Nive en barque au gué de Bellegarde, pour rejoindre une auberge 1 km en face sauf si une lampe était allumée indiquant un danger. Les passages avaient lieu dans la nuit du samedi au dimanche. L'itinéraire se dirigeait ensuite vers Larressore, le haut d'Espelette, la chapelle d'Ainhoa pour atteindre la frontière à Dancharia.

Pierre ARRETCHÉ, dit Jean Pierre est né le 16 juillet 1892 à Lecumberry. Incorporé au 144^{ème} d'infanterie le 11 novembre 1916 et plusieurs fois blessé, il est titulaire de la croix de guerre avec 3 étoiles de bronze, de la médaille militaire (8/11/1929).

Il est arrêté le 19 juillet 1943, en compagnie de Michel PAGOLA2 son voisin. Ils seront déportés et exécutés. Pierre est reconnu mort pour la France, en déportation. Les noms de Pierre Arretche, de son fils Robert, et celui de Michel Pagola sont inscrits sur le monument aux morts de Villefranque.



Propos recueillis le 21 septembre 2024 à l'occasion des 80 ans de la Libération.

Voici quelques souvenirs de Madame Renée Copentipy, 96 ans, née et mariée à Villefranque.





80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT « LES SENTIERS DE LA LIBERTÉ »



A l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement, un hommage a été rendu le vendredi 7 juin 2024 aux deux résistants de Villefranque, Pierre ARRETCHE et Michel PAGOLA, avec l'inauguration d'une stèle en leur honneur et une « marche de la liberté » entre Villefranque, Ustaritz et Larressore.



Cette seconde partie s'est terminée par les traditionnels discours, la remise de l'insigne pour vingt années de porte-drapeau à M. HIRIART Martin par M. ROSAY, sous-préfet de Bayonne, et la traditionnelle collation de l'amitié offerte par la municipalité.

La journée s'est poursuivie l'après-midi par la suite de la marche de la liberté sur les pas des résistants entre Villefranque, Ustaritz et Larressore.

M. CARRERE, maire d'Ustaritz, attendait les marcheurs avec une délégation d'anciens combattants d'Ustaritz pour un moment de recueillement au

reconnaissance de la nation à sept anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de Villefranque, Roger Louis LABAT remis par son fils Thierry LABAT, Martin DIONÉ et Jean HIRIART remis par Gérard MIRABEL, Charles ELISSABELAR et Martin HIRIART remis par Gilles HAMMERER, Edmond MELLINA et Saint-Martin GOUTENEGRE remis par Serge DUHALDE.

M. ROSAY, M. LARRE et M. MATHIS, petit-fils de Pierre ARRETCHE, ont ensuite dévoilé la stèle en l'honneur de Pierre ARRETCHE et Michel PAGOLA. Les enfants du primaire se sont avancés pour lire le texte inscrit sur la stèle, et y déposer plusieurs gerbes. A l'issue de la minute de silence, l'assemblée a entonné la Marseillaise.

monument aux morts du village, et un instant convivial autour d'une collation très appréciée. Les marcheurs ont ensuite poursuivi vers Larressore, jusqu'à la Stèle « Comète » où Mme SAMANOS, maire de Larressore et une délégation d'anciens combattants attendaient pour une commémoration avec dépôt de gerbe au pied de la stèle « Comète ». La journée s'est terminée par un moment fort amical et la collation offerte par la municipalité de Larressore.

Ce projet a obtenu de l'État le label « MISSION LIBÉRATION »

NOS MILAFRANGARS SE MOBILISENT POUR DE BELLES CAUSES

ENGAGEMENT - SOUTIEN - SOLIDARITÉ





THOMAS DE PEYRECAVE

fondateur de l'association Sokorritzaileak

Faut-il obligatoirement être trailer pour adhérer à ton association et pouvoir être formé au secourisme ?

Pas du tout ! Bien sûr nous avons des trailers, mais aussi des coureurs sur route, des randonneurs, ou des personnes qui souhaitent simplement apporter leur soutien à l'association. Et chaque adhérent peut s'inscrire à la formation de secourisme.

Il n'y a pas de contrainte imposée sur la fréquence des sorties ou les événements, c'est selon les possibilités de chacun. Il n'y a pas non plus de notion de performance dans nos sorties. L'idée est de partir et d'arriver ensemble. La convivialité prime, et s'il faut ralentir le rythme pour attendre les retardataires, on ralentit. Si on recherche la performance, ce n'est pas la peine de venir, nous ne sommes pas un club !

Le point fort de Sokorritzaileak, c'est le caractère inclusif de l'association. Vous offrez à des personnes en situation de handicap, la possibilité de vivre des sensations au travers de sorties en montagne en joëlette. Comment est venue cette envie ?

J'ai découvert la joëlette il y a 15 ans, à la foulée des festayres de Bayonne. J'ai de nombreux amis en situation de handicap, l'inclusion est donc un domaine qui me tient à cœur. Toutes les sorties en Joëlettes en montagne ou ailleurs, se passent dans le plus grand sérieux, mais surtout dans la joie et la bonne humeur ! Côté sécurité la plupart des accompagnants sont secouristes, nous partons d'ailleurs toujours avec du matériel de secours

Il y a parfois des passages compliqués que l'on gère au mieux pour la personne que l'on emmène, la sécurité et son plaisir avant tout. Et je trouve plus facile de faire de la joëlette sur

un parcours en montagne que sur la Foulée du Festayre par exemple où il faut courir en permanence, sans temps mort pour récupérer. Mais dans tous les cas, les coureurs savent qu'ils viennent pour quelqu'un d'autre. Donc la vitesse n'a pas d'importance.

Avant une sortie, il est essentiel et primordial pour moi de rencontrer la personne en situation de handicap que nous emmènerons, ainsi que ses parents, sa famille. Cela afin de savoir quelles sont ses peurs, ses freins, son handicap, ses restrictions pour mieux adapter la durée ou le type de parcours de la course.

Parce que le but est que la personne dans la joëlette se sente bien et puisse profiter au maximum de la sortie. On court pour quelqu'un d'autre et non pour nous.

Par chance, on nous a fait cadeau d'une joëlette l'an dernier. Mais nous avons souvent besoin d'une ou deux de plus, qui nous sont prêtées par l'association « l'Autruche sur un fil de soi ».

Proposez-vous d'autres activités à caractère inclusif en dehors des sorties en joëlettes ?

Cette année nous avons accompagné 17 personnes malvoyantes et non voyantes au sommet de la Rhune. Cela fait plusieurs années que nous faisons du triathlon avec des personnes en situation de handicap. On pourrait aussi parler de Remy, la première personne tétraplégique formée en secourisme. Bref pas mal de projets et de nouveaux qui arrivent.

Que fais-tu des dons que reçoit l'association quand elle organise des événements ?

L'association n'a jamais eu pour but de gagner de l'argent.

Parce que le but est que la personne dans la joëlette se sente bien et puisse profiter au maximum de la sortie. On court pour quelqu'un d'autre et non pour nous.

Les frais d'adhésion sont minimes, et mon seul objectif est de couvrir l'ensemble des charges : assurance de la joëlette, hébergement du site internet ... au-delà, les dons sont intégralement reversés à des associations liées au handicap, grâce à un défi que j'organise tous les ans.

A terme, je souhaiterais que l'association puisse investir dans une 2^{ème} joëlette, mais également dans notre propre matériel de secourisme, puisqu'à l'heure actuelle, c'est mon employeur (EXPABA) qui nous le met gentiment à disposition.

Le mot de la fin ?

Les gens en général sont mal à l'aise avec le handicap et le "cachent" en évitant d'en parler aux enfants. Or, les enfants ont tendance à faire tomber les barrières et posent toutes les questions. En randonnée, quand les personnes en situation de handicap participent avec leur famille, ils nous parlent facilement de leur histoire, on relativise beaucoup de choses.

On nous contacte aussi sur les réseaux sociaux, pour nous demander de réaliser des rêves comme « mon fils rêverait de voir un lever ou un coucher de soleil ». N'hésitez pas à venir vers nous et nous dire ce qu'ils voudraient accomplir. Osez nous contacter et si on peut le faire, on le fera. C'est l'essence même de Sokorritzaileak, donner aux autres : tant que l'on a un cœur qui bat, des yeux pour voir, des jambes pour courir et des bras pour porter, on se battra pour ceux qui ne le peuvent plus !

Chacun peut trouver sa place au sein de notre association. Pour s'essayer au portage de joëlettes ou juste pour une randonnée. Si vous venez dans un esprit de partage, vous serez bienvenus.





LE PETIT GURE
l'info des 6 -11 ans

**LES POMPIERS
SUPER-HÉROS DU 64**

18 Numéro d'appel d'urgence des pompiers en cas d'incendie, d'accident de la route, d'explosion, de fuite de gaz, d'inondation....

525 Sapeurs-pompiers professionnels
1932 Sapeurs-pompiers volontaires
42199 Interventions en 2023 dans le 64

DES POMPIERS AUSSI SPÉCIALISÉS
Des pompiers formés à l'escalade sont entraînés à intervenir sur des sites en hauteur ou en profondeur : chantiers, immeubles, souterrains. Les pompiers interviennent aussi sur nos belles plages pour sauver les baigneurs !

**JEU CONCOURS
A TES CRAYONS !!**

Et toi, tu adorerais aussi combattre le feu et sauver des gens ?
Ou est-ce qu'un autre métier te fait rêver ?

DESSINE-LE-NOUS !

Envoie-nous ton dessin à :
pole-ressources@villefranque.fr
Les gagnants recevront un petit cadeau !




C'est quoi ce rallye ?

- Un challenge 100% féminin
- 190 équipages
- 12 jours de compétition dans le désert : du 11 au 26 avril 2025 au Maroc,

Objectif sportif : Faire le moins de kilomètres possibles pour rallier les balises avec une boussole et une carte ! (pas de téléphone, pas de GPS) et éviter les pénalités.

Objectif Solidaire : apporter du matériel et rendre possible des visites médicales tous les jours grâce à la caravane.



L'équipage

4 copines qui formeront 2 équipages avec 2 voitures sur la ligne de départ.

1^{ère} équipage

Stéphanie, greffière au Tribunal (3 enfants) Johanne, avocate (2 enfants)

2^{ème} équipage

Anne-Lise, médecin généraliste (2 enfants) et Dorothee, chargée de production dans l'événement sportif (2 enfants)

Elles se connaissent depuis une dizaine d'années. Leurs points communs : fortes et indépendantes.

Sportives de nature certes mais au quotidien "avoir une vie sociale et une vie familiale" est déjà très sportif !

Leurs Motivations

- l'humanitaire : apporter de l'aide avec la caravane médicale et tous les dons
- le sportif : le challenge
- le "dépassement de soi" : trouver des ressources, "ne rien lâcher" quand on a soif, faim, quand on est fatigué, énervé...

Le budget par équipage 25 000 €

- 15 000€ frais d'inscription (bivouac, logistique, intendance)
- 7 000 € de location voiture
- 3 000€ pour les stages

La recherche de sponsors permettra de financer une partie du budget.

Le secret pour une bonne préparation mentale

Passer du temps ensemble pour échanger sur nos questionnements et surmonter nos craintes comme "laisser les enfants pendant 15 jours, la peur des araignées, le fait de se perdre"...

Leur objectif

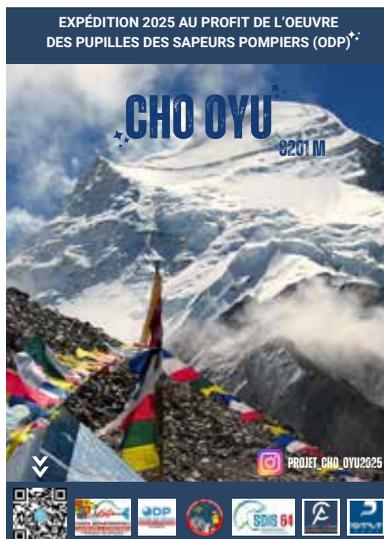
Franchir la ligne d'arrivée avec leurs familles qui seront là.

On croise les doigts pour ce beau défi les filles et on suivra votre aventure !

Allez, on se retrouve en avril 2025 !

TOUS ENSEMBLE AU SOMMET DU

CHO OYU



QUI ?



JÉRÉMY GEY

- Sapeur-Pompier Professionnel au centre d'incendie et de secours d'Anglet 64.
- Secouriste haute montagne au GSMSP 64.
- Papa d'un petit TOM (2 ans)
- Passionné de montagne, escalade, alpinisme, ski, cascade de glace, voyages.



QUOI ?

- En **Septembre 2025**, je tenterai l'ascension de ce sommet emblématique, qui fait partie des 14 sommets de plus de 8000M dans le monde.
- **31 jours sur place** seront nécessaires pour s'acclimater et ainsi prétendre au sommet.
- Grâce à votre participation, à votre générosité, cette ascension permettra de **récolter un maximum d'argent pour l'œuvre des pupilles**. Tous les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'ODP.



POUR QUI ?

- L'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) est une association à but non lucratif
- L'ODP a pour but d'assurer la **protection matérielle** et **morale** des Orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés en service commandé ou non.
- Elle intervient sur tout le territoire français et auprès de tous les sapeurs-pompiers, qu'ils soient civils ou militaires



COMMENT PARTICIPER ?

Si vous souhaitez vous joindre à ce projet formidable, au profit des enfants orphelins des sapeurs-pompiers, il vous suffit juste de scanner le QR code ci dessous ou vous rendre sur le lien internet de la cagnotte en ligne:

<https://www.helloasso.com/associations/expedition-8000m/collectes/expedition-8000m>

Tous ensemble au sommet du CHO OYU !



ÉCOLE PRIVÉE

15 ANS APRÈS, L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE BASQUE FRANCHIT UN NOUVEAU CAP...



Article paru SEPTEMBRE 2010...

« Joyeux anniversaire !
Voilà un an déjà que l'école Sacré Cœur de Villefranque propose aux parents qui le souhaitent un **enseignement bilingue basque français** aux élèves de maternelle.

Ceux qui étaient l'an passé en grande section se retrouvent à présent en CP en apprennent donc les mathématiques, les sciences et les arts plastiques en langue basque.

Pour eux comme pour les anciens MS et PS, le temps de la découverte est derrière eux.

Déjà, ils prennent conscience de leurs acquis et réinvestissent leurs connaissances.

Cependant, l'enseignement bilingue à parité horaire, s' il veut atteindre son objectif ambitieux de donner aux élèves la capacité de comprendre et de parler la langue basque à l'entrée au collège, doit se donner du temps. Aussi, les enfants et leurs parents ont-ils encore devant eux de longues années d'école « en basque ».

Les élèves bilingues de l'école Sacré cœur sont encore au début d'une belle aventure ! »

....SEPTEMBRE 2024

Et voilà, 15 ans plus tard, la promesse d'un long chemin d'enseignement en langue basque a tenu ses promesses. En effet, les parents sont de plus en plus nombreux à faire confiance à l'équipe de l'école Sacré Cœur pour plonger leurs enfants dans un apprentissage en deux langues.

Cette confiance a même franchi un cap à la rentrée car 26 élèves de maternelle, de la petite à la grande section, sont désormais en classe immersive. Cela signifie que tous les apprentissages se font en langue basque.

La bascule au système bilingue à parité horaire se fera désormais à l'entrée en CP.

Cette immersion en maternelle va permettre aux enfants d'acquérir plus rapidement et plus durablement les bases de la communication en langue basque. Ils vont donc aborder le CP avec plus d'aisance, des bases en langue basque encore plus solides sans pour autant entamer leur maîtrise de la langue française car l'apprentissage d'une seconde langue ne se fait pas au « dépens » de la langue maternelle mais bien « conjointement » à celle-ci.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne rentrée à tous ces enfants motivés : **« Sartze on ! »**

LE CAFÉ PARENTS



Echanger et partager autour de la parentalité et... autour d'un café !

Une quarantaine de parents étaient présents en ce lundi de rentrée des classes, à l'invitation de la mairie. En effet, pour la deuxième année consécutive, un café-parents était organisé par la commune pour permettre aux parents de se retrouver autour d'un café pour échanger, partager leurs craintes de parents face à cette nouvelle année scolaire et au quotidien qui l'accompagne. Une façon simple de se soutenir et d'évacuer bon nombre d'angoisses en se rassurant mutuellement et/ou en sollicitant l'intervention de la coach parentale, présente bénévolement pour les écouter et répondre au mieux à leurs questions et leurs doutes.





➤ **ÉCOLE PUBLIQUE**

LA RENTRÉE DES CLASSES VUE PAR LES ÉLÈVES

La rentrée, je n'étais pas chaud, mais quand j'ai vu mes copains j'étais content. Ça me faisait mal au cœur de me lever tôt. Ça m'a bien changé de me presser le matin et de moins dormir. J'avais envie d'aller à l'école pour savoir avec qui j'étais. J'avais beaucoup envie de jouer en récréation. J'avais envie de savoir dans quelle classe j'étais. Je voulais rester à la maison. J'avais hâte d'être la rentrée, de retrouver les copains, les copines. C'était dur de se lever, j'étais tellement fatigué que j'ai mangé à moitié endormi. Moi, je voulais rester encore en vacances. J'espère que cette année va bien se passer. Le jour de la rentrée j'avais un peu peur au début. J'étais contente de connaître ma place à la cantine.

J'étais contente de savoir avec qui j'étais comme maîtresse. J'aime ma classe, j'adore l'école et travailler. Je me sens mieux depuis la rentrée. J'espère que cette année ne sera pas trop dure. Avant la rentrée, j'étais très excitée. C'est la rentrée et je suis contente de retrouver mes amis. Ça fait bizarre, en CM2 on est les plus grands de l'école, c'est notre dernière année en primaire. Au début, ça faisait bizarre d'être dans une autre salle de classe. Pendant les vacances, on a acheté les fournitures scolaires. Dès que je suis arrivé j'étais à l'aise mais rentré dans la classe j'étais gêné. La veille de la rentrée j'avais du mal à m'endormir, je suppose que c'est à cause du trac.



ECHOS
BIZI BERRIA

JOURNÉE DE FIN D'ANNÉE DE BIZI BERRIA : UN BIEN BEL APRÈS-MIDI

Le samedi 6 juillet, Bizi Berria avait organisé un après-midi de présentation de nos activités à la Maison Pour Tous. L'organisation des élections législatives prévues pour le lendemain ayant restreint l'utilisation de la grande salle, Monsieur le Maire a eu la gentillesse de nous proposer le préau de l'École Publique. C'est donc avec un grand plaisir que nous avons remonté le temps en nous remémorant notre époque de culottes courtes et de marelle.

Quelques associations amies du village ont accepté de participer à notre présentation, la gymnastique avec GV On Egin, le yoga avec Milafranga yoga, le troc de vêtements ou les plantations avec Milaguntza, la bibliothèque ...

Chacune de nos activités (aiguilles, cartes, chants, danses, jeux de société, micro-informatique, randonnées, voyages) disposait d'une table pour renseigner les personnes désireuses de s'informer.

L'après-midi nous a permis de danser avec Odile, de faire de la gymnastique avec GV On Egin, de faire du yoga avec Marie-Mallory et de chanter en compagnie de notre guitariste Annie et de notre accordéoniste Michel. Avant de terminer par un magnifique buffet de mets apportés par nos adhérents.

Ce bel après-midi doit aussi beaucoup à l'équipe municipale qui nous a beaucoup aidés, à Monsieur le Maire et à l'adjointe en charge des associations, Colette Arnou.



Voyage à Rosas : 5 jours en Catalogne, Figueras, Collioure, Gérone, Cadaques chez DALI, Ampuriabrava... un agréable périple avec cerise sur le gâteau, un gros cassoulet à Carcassonne. Le groupe de Rosas à Carcassonne

Grillades des randonneurs : 39 randonneurs ont clôturé la saison à Bellevue avec des sardines grillées et des chipos/ merguez avant de se retrouver à la rentrée.

Le forum des associations, Bizi berria a organisé une journée "portes ouvertes" sous le préau de l'école pour présenter ses activités. On avait invité les associations de la commune, gym, pilates, yoga, aikido... Un forum impromptu des associations finalement, qui a attiré de nombreux curieux qui se sont régalés d'un copieux buffet offert par Bizi Berria.

PROJET DE VOYAGE 2025 : Direction Côte d'Azur, 5 jours, Sainte Maxime, Grimaud, Fréjus, Saint Raphaël, Ramatuelle, Saint Tropez, Cannes... à la mi-mai 2025.

D'INFOS

10 chemin Oyhanbazter
64990 Villefranque

Permanences :
les mercredi et vendredi
14h30 - 18h
biziberria.milafranga@gmail.com
05 59 44 93 73

ACTIVITÉS GRATUITES

Lundi 14h30 : marche facile, 2h environ
Mardi 9h30 : danses du monde
Mardi 14h : Mus
Mercredi 14h30 : Belote
Judi 8h30 : Randos journée
Vendredi 14h30 : Aiguilles
Vendredi 18h : Atelier chant
Pas d'inscription, il suffit de se présenter au départ.



LA SAISON 2024-2025 DÉMARRE FORT AU SEIN DE LA GV ON EGIN.

Fort par le nombre de licencié(e)s présent(e)s aux cours proposés du lundi au jeudi.

Fort en émotions car l'association concrétise cette année un projet de longue date qui tient à cœur aux membres du bureau, avec la mise en place d'une séance d'**Activité Physique Adaptée** (A.P.A.) intitulée **reprise d'activité en douceur**

Ce cours entre dans l'ADN de notre association, dont le but est de permettre la pratique de l'activité physique pour Tous ; nous accueillons désormais **le lundi de 16h45 à 17h45 à la Maison Pour Tous,**

- les personnes sédentaires,
- souffrant d'une pathologie invalidante,
- en rémission d'une affection de longue durée,
- en convalescence,
- toute personne souhaitant reprendre une activité adaptée à ses possibilités physiques
- toute personne qui se dit « il faut que je me bouge » mais n'amorce pas la démarche

Les personnes peuvent venir avec ou sans ordonnance (la Gv On Egin

est partenaire de Côte Basque Sport Santé) ; vous serez accueillis dans une ambiance chaleureuse, dans le respect de la confidentialité, avec le souci de rendre ce moment des plus agréables.

Que vous soyez intéressé(e)s par une activité intense (Cardio, Cuisse Abdo Fessier, Crosstraining, L.I.A) ou plus douce (Gym douce, Pilates, Stretching/renfo du dos) ou orientée bien-être/relaxation (Bodyzen), ou bien adaptée sur mesure à vos capacités (Reprise d'activité en douceur), il y a une place pour vous ! (possibilité d'adhérer en cours d'année)



TARIFS

Cours ADULTE (accès à tous les cours de la semaine) = **170€/an**

Cours A.P.A. Activité Physique Adaptée (1 cours/sem.) = **115€/an**

L'association propose des randonnées à ses licencié(e)s tout au long de l'année et envisage des sessions de marche nordique au printemps. C'est sans engagement, alors ayez la curiosité de participer aux séances d'essai gratuites.

D'INFOS

Danielle au 06 64 28 89 99
gvoneginvillefranque@gmail.com
www.gv-on-egin.pepsup.com

UN ÉTÉ INOUBLIABLE POUR LES JEUNES MILAFRANGARS

Cet été, le centre de loisirs Niminoak a connu une effervescence particulière en accueillant 176 enfants.

Le Point Jeunes n'a pas été en reste avec 74 adolescents inscrits, participant activement aux nombreuses activités proposées. En plus des animations sur le site, les jeunes milafrangars ont eu la chance de profiter de sorties à l'extérieur et de deux mini-camps qui ont rythmé leurs vacances.



L'un des moments forts de l'été a été le **voyage au Maroc**, auquel ont participé 17 adolescents du Point Jeunes. Ce projet, préparé avec soin pendant des mois, a débuté par une première étape de quatre jours à Tizi n'Oucheg, un petit village niché dans les montagnes de l'Atlas. Les jeunes ne sont pas venus les mains vides : ils ont apporté des fournitures scolaires

généreusement offertes par une grande surface, ainsi que des maillots offerts par les associations des Croisés de Saint-André et Milafranga Gaindi. Ce séjour a démarré par des randonnées et des échanges enrichissants avec les habitants du village, permettant aux jeunes de découvrir la culture locale et de tisser des liens forts.

La seconde partie du voyage les a conduits à Marrakech, où ils ont pu vivre des aventures inoubliables. Au programme : **balades en dromadaire, excursions en quad et visites du centre historique de la ville.**

Ce voyage, rendu possible grâce à de multiples actions d'autofinancement telles qu'une soirée marocaine, la vente de pâtisseries et la peinture d'un abri-bus, a été salué par la mairie en apportant son soutien financier. Cette expérience restera gravée dans les mémoires des jeunes participants qui sont revenus avec des souvenirs plein la tête et un enrichissement culturel.

En somme, cet été a été riche en découvertes et en émotions pour les enfants et adolescents de Villefranque, qui ont pu vivre des moments uniques grâce à l'engagement de tous les acteurs impliqués dans l'organisation de ces activités. *Un bel exemple de solidarité et de dynamisme local !*



VILLEFRANQUE ARTS MARTIAUX

C'est reparti pour une nouvelle saison pour Villefranque Arts Martiaux !

Osez pousser les portes du dojo de la Maison pour Tous et venez découvrir :

- **le karaté traditionnel Shorin-Ryu** basé sur de la self défense

- **le kobudo d'Okinawa** axé sur le maniement de plusieurs armes blanches (bâtons, tunfa, saï, nunchaku...) comprenant l'apprentissage de kata et du travail à deux mis en application.

Nous les pratiquons dans un esprit de profond respect de l'esprit et du corps. Ces deux disciplines sont accessibles et ouvertes à tous et contribueront à améliorer votre santé physique et mentale.

Voici les différents créneaux que nous vous proposons :

• **mercredi de 19h à 19h45**
karaté enfants

• **mercredi de 20h à 21h00**
karaté débutants

• **vendredi de 18h30 à 19h30**
karaté tous niveaux

• **vendredi de 19h30 à 21h00**
kobudo d Okinawa tous niveaux

Les 2 premières séances d'essai sont gratuites, nous vous attendons nombreux !

Villefranque Art Martiaux a participé au forum des associations organisé le samedi 31 août au centre commercial Ametzondo... Voici quelques photos...

A très vite !



SOKORITZAILEAK

"Comme tous les ans, nous avons organisé un défi 48h ouvert à tous afin de récolter des fonds pour une association tournée vers le handicap."

Pour cette 5^{ème} édition, nous avons choisi **"l'Autruche sur un fil de soi"**. Cette association, qui fête ses 15 ans, se bat afin d'offrir des sorties culturelles et sportives aux personnes polyhandicapées. Même si cette édition fut plus décevante que les précédentes, nous avons pu tout de même leur remettre un chèque de **3500 euros**. Nous tenions à remercier les organisateurs de la Milafranga Gaiindi, qui ont largement participé à ce succès. Cela prouve une nouvelle fois que Villefranque est un village dynamique et solidaire. **"Milesker deneri"**

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Assemblée Générale de la Société de chasse de Villefranque du 24 juillet 2024.

Le Président Asier Altuna, entouré des membres du bureau, a présenté à l'assemblée le bilan moral et financier de 2024. Bilan élogieux approuvé à l'unanimité.



Dans le cadre de la **Semaine européenne de la Réduction des Déchets 2024** qui se tiendra du 16 au 24 novembre, Milaguntza s'associe à **Bil Ta Garbi** pour organiser une sensibilisation.

En effet, cette année, la thématique mise en avant par le Syndicat portera sur la réparation et plus spécifiquement les textiles, vêtements ou encore linge de maison : **comment réduire son empreinte environnementale en gérant mieux ses textiles**, en les donnant, les réutilisant, les réparant, et en dernier lieu en les orientant dans la bonne filière de traitement.

La date retenue sera diffusée sur le site internet :

<https://milaguntza.jimdoweb.com/>

L'association relance également une **seconde édition d'un troc de jouets** dans son local du **13 novembre au 23 décembre** prochains, lors des permanences.

Les échanges se réalisent à l'aide de points : 1 jouet = 1 point.

Par ailleurs, les jeux et jouets qui n'auraient pas trouvé preneurs à la fin de l'opération seront apportés à une association afin de finir leur course au sein de familles du territoire de Nive-Adour.



www.milaguntza.jimdo.com



ERROBIKO LAGUNAK

Le repas Cidrerie de cette année sera servi le **Dimanche 10 novembre à 12h00** à la Maison pour Tous de Villefranque. Les inscriptions seront ouvertes à tous.

Les bénéfices de cette journée seront reversés au CCAS de Villefranque, et plus spécialement pour la distribution alimentaire du village.



secretariat.errobikolagunak@gmail.com



FOCUS SUR UN ÉLU...

RENCONTRE avec **Patricia LARROUDE**

Pour le 3^{ème} volet de notre désormais traditionnelle série de rendez-vous avec un adjoint de la commune, nous interviewons l'adjointe aux affaires sociales et scolaires, une élue profondément attachée aux gens, et à sa commune (et qui déteste, par-dessus tout, parler d'elle).

Qui êtes-vous Patricia LARROUDE ?

Je suis native de Villefranque. J'y ai grandi, y ai rencontré mon mari, y ai élevé mes filles, y vis et je suis très heureuse d'y vivre. Ma famille paternelle est milafrangar depuis la génération de mon arrière-grand-père, au moins.

Plutôt que de ma vie personnelle, il me semble plus important de parler de ma vie en tant qu'élue, des choses que je sais ou que j'apprends à faire en découvrant au fur et à mesure, et des projets que je souhaite mener à bien, au service de ma commune. Être élue, c'est du temps ; je ne pourrais pas m'investir et le faire si ce n'était pas pour les gens de ma commune, pour tous ceux qui aiment Villefranque et qui rendent possible la vie de village. Ce sont eux qui créent son identité. Mon travail consiste donc à ce qu'ils se sentent accueillis, intégrés, pour leur donner l'envie et les moyens de participer, et de faire que la vie de village sur Villefranque fonctionne.

Si je pouvais, je définirais la vie de ma commune en rose et en vert. Le rose pour « la vie en rose, la belle vie », la vie que je souhaite à chacun, que j'associe au plaisir, à la vitalité, à l'harmonie. Un rose

plutôt lumineux et euphorisant, bien soutenu. C'est se sentir bien, là où l'on vit. Le vert pour sa symbolique de l'espoir ; l'espoir d'amener toujours du mieux pour les habitants. Et si je devais en ajouter une dernière, ce serait le bleu qui représente l'horizon, c'est se tourner vers l'avenir... J'aimerais vraiment accompagner la commune vers ces couleurs.

Depuis quatre ans et demi maintenant, vous êtes adjointe aux affaires sociales et scolaires, une commission où il y a toujours fort à faire... Que représentent ces domaines pour vous, et pourquoi avoir accepté ce poste ?

En toute humilité, je pense que ce ne sont pas des domaines que j'ai choisis. Ce sont eux qui m'ont choisie ! Ils me parlent. Il m'a paru évident que si je devais m'investir ce serait dans le domaine social. *Le soutien, l'assistance aux plus fragiles, l'aide sous toutes ses formes, créer du lien sont des valeurs importantes pour moi.* Je n'ai pas à me forcer, c'est fluide et naturel. Et le scolaire est très lié au social. Selon moi, l'école est une des 1^{ères} étapes de vie sociale pour nos enfants ; c'est un pilier fondamental qu'il faut prioriser et épauler sur une commune, en complément de l'Education nationale. Cela représente tout ce qu'une commune peut apporter en termes de services : la cantine et la garderie (le périscolaire), la mise à disposition et l'entretien des locaux et du matériel, un personnel d'encadrement suffisant...pour le bien-être et le développement de nos enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous leur devons.

En revanche, je tiens à souligner que certes, nous sommes tenus d'apporter des services dédiés à l'enfance, mais je rappelle que ce sont des services collectifs, donc soumis à des règles communes que chacun doit respecter dans l'intérêt de tous. Il ne peut pas s'agir

d'un service individuel, à la carte. Je peux entendre et comprendre parfois l'insatisfaction de certains parents de ne pas obtenir de réponse spécifique à leur situation familiale ; mais les choix et décisions sont toujours dans l'intérêt de tous.

Je vis mon rôle d'élue comme un métier à part entière et je ne vois pas comment on peut le vivre autrement. Bien que je réalise mon deuxième mandat, je continue de découvrir et d'apprendre tous les jours. Il est une continuité du premier dans lequel j'étais déjà dans cette commission. C'était un nouveau challenge, et il me paraissait naturel de me lancer avec Marc, de l'épauler, c'était une évidence. Nous avons appris à nous connaître lors du 1^{er} mandat, nous nous rejoignons sur des points importants comme la cohésion sociale et nos approches se complètent. Et l'équipe municipale actuelle a été fondée sur ce principe de complémentarité : des personnes qui se ressemblent et se rassemblent.

En quoi consiste votre action, et où en êtes-vous de ces deux grands chantiers ?

D'abord, je vais rectifier ; il ne s'agit pas de mon action, mais plutôt de notre action, celles de ma commission et plus largement de l'équipe municipale. C'est parce que nous sommes une véritable équipe sur ce mandat que cela fonctionne et que nous arrivons à avancer.

Certains sujets suscitent des réflexions profondes en équipe. Conscients de l'évolution de la population et à l'écoute des retours qui nous sont faits, nous nous efforçons d'apporter les changements nécessaires. Là, je fais allusion à la *mise en place d'un portail familles* afin de faciliter la gestion du temps périscolaire, autant pour les parents que pour le personnel communal. Il se met en place pour cette rentrée scolaire, avec les aléas qui incombent à la nouveauté. Mais rien

n'est figé et les réajustements nécessaires sont en cours de réalisation. Au passage, un immense merci au personnel pour leur travail.

Mais la plupart du temps, les décisions prises et appliquées, les améliorations apportées sont des actions moins visibles et spectaculaires que dans d'autres domaines. Il s'agit souvent d'un travail quotidien, qui demande de la réactivité. L'exemple le plus parlant fut la gestion de la période Covid que nous avons vécue au début du mandat. Dans tous les cas, l'important est de répondre au mieux aux besoins de la population, dans le prévisionnel comme dans l'urgence.

La grande réussite de ce mandat, pour moi, est le travail de cohésion, le trîcône constitué par les 2 écoles et la commune. Une communication fluide entre ces trois entités « scolaires », mais également avec les agents qui sont sur le terrain. Sans ces personnels, les élus ne sont rien !

Les changements apportés pour le temps périscolaire répondent, entre autres, aux effectifs croissants. Pour pouvoir maintenir les enfants dans des conditions sécurisées d'accueil, les temps de garderie et de pause méridienne ont lieu dans les écoles respectives des

enfants. Actuellement, 270 enfants en moyenne mangent à la cantine tous les jours. Deux services de cantine sont organisés, par école, mais nous avons cependant réussi à maintenir un temps de repas commun aux deux écoles pour les plus petits. Notre prestataire de res-

tauration a été choisi pour sa qualité mais aussi pour leur proposition d'un menu végétarien. Avant cette rentrée, un dortoir plus grand a été aménagé dans les plus brefs délais à l'école publique pour accueillir davantage de petits élèves...

Autre grande satisfaction, c'était un objectif politique du mandat : le lien intergénérationnel qui s'est tissé entre la résidence autonomie et les écoles et le centre de loisirs. On constate que les gens se mettent en lien spontanément sans que la municipalité n'intervienne et c'est formidable ! Ils créent ce lien social, pour moi, cela témoigne d'une profonde marque d'intérêt pour la commune ; car si les gens ne se sentaient pas intégrés, ils ne feraient pas ce pas.

Quelle vision de la ville portez-vous ? Par conséquent, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires dans les prochains mois pour ces deux domaines ?

Je souhaite poursuivre et réussir à mener à bien les objectifs politiques définis en début de mandat. Et pour l'instant, on tient la route et les cases se cochent au fur et à mesure dans les délais impartis.

Ma perspective serait de donner satisfaction aux Milafrangars en leur fournissant des réponses et des éléments de compréhension à leurs demandes, qu'elles soient positives ou négatives (parce que tout ne dépend pas de la commune). C'est de la considération envers les gens, et c'est ma façon de concevoir le bien vivre : faire en sorte que les gens soient heureux de vivre à Villefranque, en leur proposant des services adaptés, de qualité, et à la hauteur de la population croissante. La réhabilitation de la mairie en fait partie. Elle va répondre aux besoins d'accessibilité, de confort des habitants qui s'y déplacent et des salariés qui y travaillent, à la nécessaire modernité d'un matériel vétuste, pour une constante amélioration de la qualité des services publics. Ce projet, réfléchi et conçu pour les 50 années à venir, est l'illustration parfaite de notre commune qui se développe. Cette nouvelle mairie reflétera l'image du village et représentera tout ce que nous entreprenons pour assurer la qualité de vie à Villefranque. C'est du bien-être pour tous en perspective !

PORTAIL FAMILLE

Avec la mise en place du portail famille pour la gestion des services périscolaires, nos services municipaux ont été mis à contribution tout l'été pour accompagner au mieux les familles dans la prise en main de ce nouvel outil.

Préparation d'un flyer distribué dans les cartables, création d'un tutoriel pas-à-pas accessible sur la plateforme ou sur le site de la Mairie, accompagnement téléphonique ou présentiel des familles, **Manon MASO, Angélique FARGUES et Cécile MAQUIRRIAIN** se sont démenées pour faire en sorte que tout soit en place pour la rentrée. Au niveau des écoles, depuis la rentrée, c'est Isabelle IRIBARNE et Claire LARRENDUCHE qui ont pris en main le volet pointage sur les tablettes, commandes de repas, et absences ou présences imprévues.

Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur implication dans ce projet et leur dévouement.



A NOTER, DES ÉVOLUTIONS VONT INTERVENIR SUR LE PORTAIL FAMILLES :

- **Raccourcissement des délais de réservation :** de 72h le délai sera ramené à la veille au soir 21h
- **En l'absence de réservation :** application d'un tarif majoré pour la cantine (6.92 €) et d'un tarif occasionnel pour la garderie (2.50 € par présence) à compter du 4 novembre prochain.

➤ BIBLIOTHÈQUE



PROGRAMME D'ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE 2024/2025.

1 - Pour les - de 4 ans : un atelier contes et histoires est organisé mensuellement par les bénévoles, de 9h30 à 10h30 à la bibliothèque, avec les assistantes maternelles et les enfants. Le 1^{er} rendez-vous est fixé le jeudi 10 octobre 2024. Un projet est en cours d'élaboration pour recevoir parents et enfants, 1 mercredi par mois. Nous vous transmettrons plus d'informations via le site de la mairie.

2 - Décembre 2024 : le **mercredi 12 décembre 2024**, un atelier lectures de contes de Noël sera organisé à la bibliothèque :

- de 9h30 à 10h30 pour les enfants de - de 4 ans.
- de 14h30 à 15h30 pour les enfants de 5 à 8 ans.

Nous demandons aux parents d'inscrire leurs enfants pour ces ateliers, à la bibliothèque.

3 - Janvier 2025 : **Nuit de la lecture le 25 janvier 2025 de 17h à 20h.** Plusieurs sites de lecture sont à l'étude. Nous vous communiquerons les lieux via le site de la mairie prochainement. Les personnes intéressées devront s'inscrire à la bibliothèque.

Tout au long de l'année se dérouleront des activités, animations diverses : lectures à voix haute, présentations d'auteurs et d'œuvres, ateliers d'écriture, intervenant de manga etc...

NOUVEAUTÉ !!

Votre bibliothèque vous accueille désormais aussi

le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Aimée Camy, agent de la commune, vous conseillera et sera à l'écoute de vos demandes.

UN AVANT GOÛT...



Roman écrit par Laurent GOUNELLE. Tous ses livres sont des best-sellers ! Son écriture exprime sa passion pour la psychologie et le développement personnel.

INTUITIO en est une fois de plus le reflet...

Timothy Fisher, jeune auteur de polar, mène une vie tranquille à New York, jusqu'au jour où le FBI se présente à sa porte pour lui demander de les aider à arrêter l'homme le plus recherché du pays.

Il finit par accepter leur étrange proposition : rejoindre un programme secret visant à former des intuitifs, des personnes capables d'accéder à volonté à leurs intuitions.

Il se retrouve embarqué dans une course contre la montre qui le conduit à apprivoiser ce pouvoir méconnu mais accessible à tous, un pouvoir qui nous montre la vie telle qu'elle est véritablement : extraordinaire !

PASSEUR DE LIVRES

Qui suis-je ?

*Je suis le fruit de la récupération
Je suis une seconde vie à vos livres
Je voyage de main en main
Je suis le reflet du goût,
de la diversité
Je suis un cadeau pour
petits et grands
Je suis idéalement situé
dans un sous bois
Je me nomme
"Passeur de livres"*

Merci aux agents des services techniques pour le montage et sa mise en place.



Merci pour la belle initiative d'Iban, notre jeune saisonnier qui a voulu en réaliser la décoration. Ce jeune homme est en 1^{ère} année de BTS Travaux Publics à Cantau. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son parcours professionnel.



BONNE RETRAITE GISÈLE



A très vite dans notre village sûrement à bicyclette !

Ce vendredi 27 septembre, nous étions nombreux autour de Gisèle CHOUZENOUX.

Après 18 ans au service de notre commune et plus précisément auprès des enfants à l'école publique, Gisèle tire sa révérence pour une retraite bien méritée.

Merci pour votre sérieux dans vos missions, pour votre engagement au regard du service public. Merci pour l'accompagnement sans faille auprès de nos institutrices et de nos enfants.

Il est temps de profiter du camping-car pour visiter nos belles régions françaises ! Et sans oublier votre mari, vos enfants, vos petits enfants et votre maman qui sauront occuper votre temps...

Les travaux ont démarré au début de l'été, et vous pouvez suivre l'évolution de ce chantier sur notre "Facebook" ou directement par le biais de notre site "mairie de Villefranque". Tout au long du chantier, nous vous présenterons les divers intervenants à ce projet. Commençons par la phase de conception avec **CHUNKY ARCHITECTURE**



VOTRE FUTURE MAIRIE

Première interview de Pierre-Augustin BOUCTON, fondateur de Chunky - Camille BOLLET, architecte

Le projet de mairie dont on parle c'est la réhabilitation de deux bâtiments : le bâtiment de l'actuelle Mairie et la maison Labia, actuellement au cœur des travaux.

Qui est Pierre-Augustin BOUCTON ?

J'ai fondé l'agence il y a bientôt 6 ans avec Fabrice BISAUTA comme associé. Au fil du temps nous nous sommes entourés de compétences, notamment celles de Camille, entre autres. Chunky est un membre du groupement « Trait Collectif » qui réunit des compétences diverses dans le domaine de la conception.

J'ai une casquette d'architecte, et suis issu de la même école et de la même formation que Camille. J'ai accompli une partie de ma formation en Italie où j'ai également un peu exercé.

Je participe à la conception des projets, au suivi des chantiers et à cela s'ajoute le rôle de gérant de l'entreprise. Sur cette réalisation à Villefranque, c'est mon associé, Fabrice BISAUTA, qui est maître d'œuvre, et qui donc suit le chantier de la mairie sur le terrain avec Camille. L'équipe de maîtrise d'œuvre, ce n'est pas seulement **CHUNKY ARCHITECTURE**, Camille, Fabrice et moi, c'est aussi le bureau d'études OTEIS en la personne de Johanna LE ROUX et Stéphane LABADIOLLE, qui est l'OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination). Sans ces deux personnes-là, la maîtrise d'œuvre ne serait pas citée au complet. Pourtant ce sont des maillons importants du groupe, qui jouent un rôle crucial à

nos côtés, celui du maître des horloges. La mission de l'OPC est d'être le métro-nome du projet.

Camille BOLLET : J'ai une formation d'architecte, et j'exerce depuis 10 ans. **CHUNKY ARCHITECTURE** constitue ma 3^{ème} expérience professionnelle. Mon rôle est d'être présente sur toutes les réunions de chantier, de rédiger les comptes rendus, de gérer tout le suivi budget du chantier avec l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Je suis en charge de la modification des plans car quand on travaille en rénovation, il y a toujours des modifications à apporter.

Une réunion par semaine en mairie : Qui est présent ? Pourquoi ?

Nous réunissons chaque semaine toutes les entreprises que l'on a besoin de voir pour assurer le suivi du chantier. Ce ne sont pas seulement les entreprises qui interviennent sur les travaux en cours (démolition et maçonnerie), mais nous avons également besoin d'échanger avec les entreprises qui interviendront très rapidement après (charpente, menuiseries extérieures, plomberie, électricité) et qui travaillent en collaboration avec le maçon. La mairie est représentée pour valider ou pas les décisions.

Quelles ont été les contraintes sur la proposition que vous avez faite car une réhabilitation n'est jamais simple ?

Pierre-Augustin BOUCTON : La grange et la maison Labia sont deux corps de bâtiments distincts faisant l'objet de deux réhabilitations successives. C'est une succession d'interventions qui se cumulent.

Les contraintes :

L'âge de la bâtisse, sa date de construction : on ne dispose pas forcément de données techniques précises, de pas ou peu d'archives, d'où la nécessité de procéder à de nombreux sondages, et on n'en fait jamais assez ! Il s'agit donc de contraintes structurelles importantes.

Ensuite, nous avons des contraintes programmatiques. Les murs sont déjà en place, et le client a une vision du projet et des contraintes financières. Notre travail consiste à faire en sorte que les souhaits du client rentrent dans cette enveloppe.

Une autre problématique de ce projet tient au fait que le travail est mené en site partiellement occupé.

À côté du chantier, il y a 2 logements occupés par des habitants qui doivent cohabiter avec les travaux. En termes de sécurité, il faut être plus alerte que sur un chantier neuf où le public est interdit d'accès.

Enfin, une autre contrainte technique est celle de la continuité des services de la Mairie.

Au moment d'entamer la réfection du bâtiment principal, l'actuelle Mairie, il faudra basculer les services de manière temporaire dans la maison Labia, qui viendra d'être livrée, et s'assurer que toutes les problématiques de dessertes en termes de réseaux, d'électricité fonctionnent bien.

Sur ce 1^{er} espace "Maison Labia", combien de temps de travaux ?

Au printemps 2025 normalement, la Maison Labia sera achevée, et nous entrerons dans la 2^e phase du chantier : la réhabilitation du bâtiment actuel de

la Mairie. Ce ne sera pas forcément plus simple, car le bâtiment est ancien avec des planchers bois qui ne répondent plus aux normes actuelles pour des bureaux devant accueillir du public.

Vous êtes avec nous jusqu'à la fin du projet ?

La livraison finale est prévue dans un an et quelques semaines, en octobre 2025.

Y a-t-il des éléments visibles, attestant de l'âge du bâtiment, que vous allez conserver ?

À l'intérieur de la grange Labia trônait une très belle charpente, mais elle est victime de problèmes de structure et on va devoir la déposer. En équipe avec le charpentier nous travaillons pour réaliser une charpente neuve qui mettra en valeur le bâtiment et ce qu'il a été. On aurait souhaité la garder en l'état, mais elle sera refaite quasiment à l'identique.



Deuxième interview de Rémi DARTIGUELONGUE pour l'entreprise GTM Bâtiment Aquitaine

Rémi DARTIGUELONGUE : Je suis conducteur de travaux chez GTM Bâtiments Aquitaine. On intervient sur des projets neufs comme sur de la réhabilitation. On peut intervenir en tant qu'entreprise uniquement pour le gros œuvre, (ce en quoi nos ouvriers sont spécialisés), mais on peut également mener des travaux en tant qu'entreprise générale, c'est à dire qu'on réalise le gros œuvre nous-mêmes, puis on se charge de la coordination des entreprises de nos sous-traitants. Je suis diplômé de l'ISA BTP à Anglet, école d'ingénieurs spécialisée dans le bâtiment. J'ai déjà travaillé pour l'agence de Bordeaux sur divers projets, mais j'ai un attrait pour la réhabilitation. C'est pourquoi nous avons répondu à ce projet qui, techniquement, impose de belles réflexions et permet d'exprimer tous les services supports disponibles au sein de l'entreprise.

Vous êtes intervenus les premiers, sur la partie démolition ?

La démolition est une partie du projet que nous avons sous-traitée auprès d'un partenaire local, la SOBAMAT. On a commencé par le curage et la démolition des bâtiments. C'est le moment où l'on peut découvrir des surprises, et c'est là que les échanges fluides entre architectes, entreprises, maîtrise d'œuvre, techniques et structures sont importants et permettent de réagir vite sans trop impacter le planning de l'opération. Sur ce chantier, nous ne sommes qu'un petit maillon de la chaîne, puisque nous n'intervenons que sur le lot démolition/ gros œuvre ; c'est donc une présence soutenue dès le début. C'est le maillon qui arrive avant tout le monde et qui « essuie les plâtres » de la rénovation.



Photo ci-contre, de gauche à droite : Pierre-Augustin BOUCTON, Camille BOLLET, Rémi DARTIGUELONGUE

MENTION PARTICULIÈRE

La mairie remercie les ouvriers du chantier qui sont très accueillants et discrets. On voit qu'ils sont habitués à travailler sur site occupé, avec de grandes capacités de communication et d'adaptation.

Actuellement, nous en sommes à la maçonnerie : la dalle a été coulée. Nous avons réalisé toute une phase de reprise de fondations, car les fondations existantes de la grange Labia n'étaient pas assez profondes au vu du poids du bâtiment. Il a donc fallu creuser en dessous des murs pour pouvoir referrailler et reculer des fondations dignes de ce nom. La fosse d'ascenseur a été faite également.

Nous sommes dans les délais, nous avons du « gros » à faire encore, à savoir des sommiers, des plateaux pour accueillir le futur plancher du rez-de chaussée, la création des ouvertures de façades et un chaînage à réaliser en toiture pour bien ceinturer le bâtiment, la grange existante.

Intervenez- vous aussi sur le bâtiment de la mairie actuelle ?

Sur le bâtiment de la mairie, nous interviendrons également pour le même type de prestations, avec les mêmes problématiques techniques, si ce n'est que le bâtiment est plus petit. Ce sera du même ressort.

Autant les uns que les autres, vous avez eu l'habitude de réhabiliter des bâtiments publics ?

Pierre-Augustin BOUCTON : dans 99% des cas, ce sont des ERP (Etablissements Recevant du Public), qui sont donc soumis à des normes d'accessibilité sur des largeurs de passage, et des réglementations techniques spécifiques, (sécurité incendie...). Il faut surtout être bien à jour de ces normes pour les prendre en compte et ne pas dessiner n'importe quoi et poser des bâtiments qui fonctionnent.

Rémi DARTIGUELONGUE : Dans la culture du groupe VINCI, la sécurité autant pour les ouvriers que pour le public est une priorité.

BON À SAVOIR

CIMETIERE

Dans le cadre des opérations de mise en conformité et de réhabilitation des cimetières communaux, une démarche de régularisation a été engagée le 27 novembre 2023.

Cette procédure a permis d'informer les familles dont les concessions étaient arrivées à échéance, mais également de rechercher les titulaires ou ayants-droits de sépultures sans acte de concession.

Afin d'identifier les familles concernées, des panonceaux ont été disposés sur les tombes repérées dès la fin de l'année 2023. Plusieurs familles ont ainsi pu se manifester auprès de la Mairie et régulariser leur situation.

Néanmoins, malgré les recherches menées dans les archives communales et auprès des anciens, malgré la communication proposée au travers des divers supports municipaux (panonceaux, site Internet, bulletin municipal, article de presse ...), certaines sépultures n'ont toujours pas pu être rattachées à une famille.

Les panneaux disposés sur les tombes concernées resteront en place jusqu'au 31 décembre 2024.

Si vous pensez détenir des informations sur les familles inhumées dans ces sépultures, ou si vous pensez être directement concernés par cette démarche, merci de vous rapprocher des services de la Mairie dans les meilleurs délais.

Sans information au-delà du 1^{er} janvier 2025, la loi dispose que les sépultures non identifiées feront l'objet d'une procédure de reprise.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Le recensement des habitants de Villefranque aura lieu du 16 janvier au 17 février 2025.



Dès le début du mois de janvier 2025, six agents recenseurs vont couvrir le territoire munis d'une carte officielle.

Ils distribueront « La lettre aux habitants », document édité par l'INSEE et précisant le déroulé du recensement dans chaque boîte aux lettres, préalablement au lancement officiel des opérations de recensement.

Puis à partir du 16 janvier, l'agent de votre secteur vous remettra en

mains propres ou déposera dans votre boîte aux lettres les codes confidentiels de connexion individualisés vous permettant de répondre au questionnaire en ligne.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par Internet, des questionnaires papier pourront vous être remis et l'agent recenseur de votre secteur pourra vous accompagner tout au long de la démarche.

LES MODALITÉS DU RECENSEMENT



L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous souhaitez candidater pour être agent recenseur, merci de déposer votre CV et lettre de motivation en mairie avant le 15 novembre.

NOUVEAUTÉ HATHA YOGA

Hatha-Yoga pour tous, "débutants bienvenus"



Nicole Garcia, professeur diplômée de la fédération française des écoles de yoga

Cours à domicile

Lundi à 18h30
Mardi à 9h30 et 11h et 18h
jeudi à 9h30 et 18h

Méditation 17h30 ou 18h
gratuite 1 mercredi / mois

Méthode qui combine postures et respiration.

Mieux respirer pour détendre chaque partie du corps physique, énergétique et mental. Un travail en douceur qui permet de développer la concentration et de nous recentrer afin de mener à bien notre quotidien.



Tél. 06 77 48 45 02
378, chemin d' Elizaberri
64990 Villefranque



ASSOCIATION HAURZAINA

*Professionnels de la petite enfance
Collectif d'Assistants maternels agréés de Nive Adour et ses proches environs.*

Composée de 28 professionnelles de la petite enfance, notre association organise tout au long de l'année diverses rencontres et événements sur les communes de St Pierre d'Irube, Mouguerre et Villefranque.

Grâce à ces dernières, nous disposons de salles qui nous permettent de nous retrouver pour des activités manuelles ou de motricité.

Lors des événements annuels, nous proposons des spectacles, défilés et diverses sorties à nos chérubins que nous finançons grâce aux lotos et vides poussettes auxquels nous participons.

Vous pouvez également nous rencontrer lors du forum que nous organisons chaque année afin de présenter notre métier et d'accompagner les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle.



Tél. 07 85 41 96 40
haurzaina64@gmail.com

COMPTE-RENDUS MUNICIPAUX

Extrait de la réunion du 21 mai 2024

O - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2024 et élection du secrétaire de séance.

1 - Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité.

2 - Délibération pour la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein de la Commune de Villefranque

3 - Délibération autorisant l'attribution de véhicules avec remisage à domicile

4 - Attribution de subventions à des associations communales

5 - Avenant à la convention d'adhésion au service commun d'instruction, de suivi et de contrôle des changements d'usage entre la commune de Villefranque et la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

6 - Attribution des marchés de travaux pour le programme de réhabilitation-extension de la Mairie, et la construction d'une Maison des Assistantes Maternelles et de quatre commerces à la Maison Labia

7 - Installation d'ombrières - parking du moto-cross à Bellevue

8 - Participation communale à l'installation d'un défibrillateur au Pôle de santé Osasuna

9 - Signature d'une convention d'occupation des locaux scolaires avec Niminoak

10 - Biltzar des communes

11 - Décisions du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal. Questions diverses

1/ Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité

Le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour assurer les missions d'entretien des espaces verts. L'emploi serait créé pour la période du 1er juillet 2024 au 31 août 2024. La durée hebdomadaire moyenne de travail de l'emploi serait fixée à 35 heures. Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C. L'emploi serait pourvu par le recrutement de 2 agents contractuels recrutés au grade d'adjoint technique, échelle C1-1^{er} échelon, avec un traitement minimum garanti IM 366, IB 367.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit des emplois d'été engagés aux services techniques tous les ans. Les candidats pour juillet et août ont déjà été retenus.

2/ Délibération pour la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelles au sein de la commune de Villefranque

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics, d'instaurer la prime forfaitaire de pouvoir d'achat, selon les modalités suivantes :

Les montants pouvant être alloués varient en fonction de la rémunération de l'agent :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond maximum de la prime de pouvoir d'achat pour un poste à temps complet
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Le montant de la prime, est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Cette prime est versée en un versement unique avant le 30 juin 2024. La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle n'est pas reconductible.

Monsieur le Maire explique que ce débat a animé les discussions de beaucoup de communes, et que cette proposition a été travaillée avec M Escapil-Inchauspé et Mme Althabe pour Villefranque. Les communes ont le choix d'attribuer de 0 à 100% de cette prime. La prise en compte de juillet 2022 à juillet 2023 permet d'inclure l'ensemble des personnels scolaires dans le panel éligible à cette prime.

La proposition est d'attribuer 100% de la prime, pour un coût de 7500 € pour la commune. Il s'agit d'une prime exceptionnelle versée en une seule fois, et proratisée selon le temps de travail des agents concernés.

3/ Délibération autorisant l'attribution de véhicules avec remisage à domicile

Le Maire rappelle que la commune de Villefranque dispose d'un parc automobile de 4 véhicules dont certains véhicules sont à disposition d'agents exerçant le remisage du véhicule à leur domicile.

Il convient de distinguer les véhicules de service et les véhicules de fonction :

- Le véhicule de fonction peut être mis à disposition de manière permanente en raison des fonctions occupées.

L'utilisation est exclusive même en dehors des heures et des jours de service et des besoins de son activité. Cette mise à disposition d'un véhicule de fonction est un avantage en nature faisant l'objet d'une fiscalisation

- Le véhicule de service est destiné aux seuls besoins de service et ne doit en aucun cas faire l'objet d'un usage à des fins personnelles (déplacement privée, week-ends, vacances), cette interdiction s'applique à tous les véhicules de service.

Le Maire propose ainsi à l'assemblée :

D'attribuer des véhicules de service avec autorisation de remisage à domicile à des agents spécifiquement déterminés.

Il est ainsi nécessaire de délibérer.

Article 1 : Autorise l'utilisation et le remisage à domicile ponctuel des véhicules de service pour l'ensemble des agents, étant précisé que les autorisations seront formalisées par un écrit dans le respect des dispositions du règlement intérieur.

Article 2 : Affecte des véhicules de service dont le remisage est autorisé à domicile de façon permanente aux emplois suivants :

Emploi	Nombre d'agents concernés
Directeur des Services techniques	1

Cette affectation fera l'objet d'un arrêté nominatif du Maire.

Article 3 : Autorise le Maire à signer les autorisations d'utilisation des véhicules ainsi que les autorisations de remisage à domicile.

Article 4 : Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

Article 5 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. M. le Maire explique que cette démarche résulte d'une régularisation d'une situation récemment mise en place. A l'arrivée du nouveau DST, ce dernier avait demandé à pouvoir bénéficier d'un véhicule de service pour ses trajets domicile-travail, en compensation d'une légère perte de salaire. Les élus avaient émis un avis favorable à

cette demande, considérant que le véhicule ne serait pas utilisé à des fins personnelles le week-end (cas des véhicules de fonction), mais uniquement pour le trajet domicile-travail.

4/ Attribution de subventions à des associations communales

Délibérations n° 22 et 23 du 26 mars 2024, le Conseil Municipal a validé l'attribution de subventions aux associations communales.

Trois demandes additionnelles nous étant parvenues depuis, il convient de proposer au Conseil Municipal de valider des attributions complémentaires :

Association Nimiñoak : Point Jeunes

17 adolescents du Point Jeune ont planifié et organisé un séjour au Maroc à vocation humanitaire au mois de juillet 2024. Ils se rendront au village de Tizi N'Oucheg, où ils seront accueillis par une association du même nom, engagée dans le développement local et la lutte contre la désertification. Les jeunes Milafrangars contribueront auprès des enfants et des familles locales les plus défavorisées, par le biais de fournitures essentielles telles que des équipements sportifs, des vêtements, des jeux éducatifs, ainsi que la tenue d'ateliers de lecture.

Ce déplacement recouvre aussi des objectifs culturels, puisqu'ils visiteront Marrakech, s'imprégneront des coutumes et traditions locales et iront à la rencontre de leurs semblables. Enfin, pour financer ce voyage, les adolescents du Point Jeune se sont mobilisés en proposant des animations pour le village : organisation d'un repas Marocain, d'un vide-grenier en septembre, d'une tombola...Ils ont également proposé leurs services à la municipalité, en nettoyant et repeignant deux abribus. Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- **D'attribuer** une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'Association Nimiñoak – Point Jeunes, pour le financement de ce voyage.

Association MAPS

Nouvellement créée à Villefranque en juin 2023, l'Association MAPS (Milafranga Action Prévention Santé) a organisé le 14 octobre dernier, la première Milafranga en Rose, marche solidaire assortie d'ateliers de prévention et de dépistage du cancer du sein, qui a permis de récolter 22 000 € intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer.

Forts de ce succès, les organisateurs vont renouveler cette manifestation le 12 octobre prochain avec une nouvelle édition visant à recueillir des fonds qui permettront de financer des actions de prévention et de sensibilisation, de promotion de la santé au travers de l'activité physique et de connaissance des facteurs de risques, et d'accompagnement des malades. Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- **D'attribuer** une subvention de 500 € à l'Association MAPS pour son fonctionnement

Ametza Ikastola

L'article L 442-5-1 du Code de l'Education prévoit les modalités de contribution des communes de résidence pour les élèves scolarisés dans une autre commune, dans une classe d'un établissement du premier degré sous contrat d'association. A ce titre, la commune de Villefranque a validé lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier, l'attribution d'une subvention de 4 800 € pour l'Ikastola Ametsa de Saint-Pierre d'Irube.

Ce montant, indexé sur celui versé en 2023, correspond à un effectif de 12 enfants. Or, la liste des enfants Milafrangars transmise, fait état de 15 enfants scolarisés dans cette école.

M. Escapil-Inchauspé ajoute que les jeunes de Nimiñoak qui partiront en voyage au Maroc ont repeint des abri-bus communaux, afin de contribuer à la propreté de la commune. Concernant l'Association MAPS, elle organise le 12 octobre prochain la 2^e marche rose sur la commune, et contribue à la diffusion de campagnes de prévention contre le cancer.

Enfin, concernant Ametza Ikastola, il s'agissait d'une mauvaise évaluation du nombre d'élèves milafrangars qu'il convenait de prendre en compte dans l'attribution de la participation communale.

6/ Attribution des marchés de travaux pour le programme de réhabilitation-extension de la Mairie, et la construction d'une Maison des Assistantes Maternelles et de quatre commerces à la Maison Labia

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la consultation des entreprises, lancée par la commune dans le cadre de la réhabilitation-extension de la Mairie, de la création d'une Maison des Assistantes maternelles et de quatre commerces. Il rappelle les étapes :

- Le 13 mars 2024, publication du Dossier de Consultation des Entreprises sur la plateforme dematampa (profil acheteur), publication dans le journal Sud-Ouest et avis d'information sur le site de la commune ;
- Date limite de remise des offres : 12 avril 2024 à 12h

- 13 lots à pourvoir

- 152 dossiers retirés

- 45 offres déposées

- Critères de sélection : Prix : 40% - Valeur technique de l'offre : 60%

- Analyse des offres réalisée par l'équipe de maître d'œuvre : M Pierre-Augustin BOUCTON (Chunky Architecture), Bureau d'études OTEIS et SAS Labadiolle

- Conformément au règlement de la consultation, certains lots ont donné lieu à des négociations ou à des demandes de précisions

- Le lot n°9 ayant été classé sans suite a fait l'objet d'une relance le 7 mai dernier. Le conseil Municipal devra se prononcer ultérieurement sur l'attribution du marché correspondant

Le tableau récapitulatif d'attribution des marchés ci-dessous a fait l'objet d'une présentation et d'une validation préalable en commission Travaux du 16 mai 2024. Compte tenu de ce qui précède, M le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Nature des Travaux	Entreprise retenue	Siège social	Montant HT du marché
1	Démolition – Gros-œuvre	GTM	64600 ANGLET	482 000 €
2	VRD	LAGOURGUE	64990 VILLEFRANQUE	180 728,39 €
3	Charpente-Couverture	ITOIZ	64250 ESPELETTE	163 000 €
4	Menuiseries extérieures alu	LABASTERE	64100 BAYONNE	94 000 €
5	Serrurerie	DL PYRENEES	64100 BAYONNE	115 451,98 €
6	Menuiseries bois - Agencement	MENUISERIE GAILLARD	64210 BIDART	157 836,19 €
7	Plâtrerie – Faux plafonds	SAS JEAN GOITY	64100 BAYONNE	186 262,90 €
8	Revêtements collés et scellés	LINO TAPIS	64100 BAYONNE	71 061,46 €
9	Peinture-Nettoyage			Sans suite : relance
10	Electricité CFO CFA	CHAPELET SAINT-JEAN	64250 CAMBO LES BAINS	164 845,58 €
11	Chauffage Ventilation Climatisation	BIOM ENERGIE	64600 ANGLET	165 195,78 €
12	Ascenseur	ORONA	33700 MERIGNAC	24 100 €
13	Signalétique	DELTAPLAST	64230 SAUVAGNON	3 451,70 €
TOTAL DES MARCHÉS				1 807 933,98 €HT

M. le Maire explique que la procédure d'analyse, de négociation, de vérifications techniques de la bonne compréhension du besoin s'est avérée très complexe, et que certains chiffres n'ont été confirmés que dans l'après-midi même. Par rapport à l'estimatif établi par la maîtrise d'œuvre, nous avons une légère plus-value de près de 7%.

Une bonne nouvelle également, par comparaison avec la procédure menée pour la réalisation du Pôle de Santé, un grand nombre d'entreprises locales se sont mobilisées pour répondre à cet appel à candidatures. Concernant le Lot 9, il sera relancé car classé sans suite pour motif d'intérêt général. Considérant que ce lot n'intervient pas dès le début du chantier, cela laisse le temps de relancer la procédure.

Chaque lot est voté un par un, et chacun des élus considérant avoir une relation personnelle ou professionnelle avec l'une des entreprises retenues est invité à quitter la salle au moment du vote.

7/ Installation d'ombrières – Parking du moto-cross à Bellevue

Le Maire rappelle que la Commune projette de mettre à disposition, une surface d'environ 4000 m² à prendre sur les terrains cadastrés section AC numéro 550p en vue de la construction de centrales photovoltaïques. La commune Villefranque a publié un avis de publicité sur son site internet du 26 avril 2024 au 10 mai 2024 dans le cadre d'une Manifestation d'Intérêt Spontanée de la part de Parkings Solaire des Pyrénées-Atlantiques « PSPA » pour la mise en place d'ombrières photovoltaïque sur le site suivant :

- Parking de motocross - Bellevue cadastré AC 550 p
- Le dépôt des offres a bénéficié d'une publicité de 15 jours. Les critères retenus pour le jugement des propositions étaient les suivants :
- Montage financier proposé : 40%
- Mémoire technique : 60%

A la clôture du délai, Mr le Maire constate que seul Parkings Solaire des Pyrénées-Atlantiques « PSPA » a satisfait à la publication. En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire ayant manifesté son intérêt à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré par la Commune.

La société Parkings Solaire des Pyrénées-Atlantiques « PSPA » a donc été retenue pour construire et exploiter la centrale, ainsi que certains aménagements et équipements y afférents. Parkings Solaire des Pyrénées-Atlantiques « PSPA » sera donc bénéficiaire de la future Convention d'occupation temporaire (pouvant être désigné la Société Bénéficiaire). En outre, la conclusion de la convention est conditionnée à la réalisation de conditions suspensives en faveur de la société bénéficiaire, telles que définies ici :

- l'obtention des autorisations d'urbanisme purgées du recours des tiers de deux mois (à compter de l'affichage) et n'ayant pas fait l'objet d'un retrait par l'administration dans le délai de trois mois à compter de la délivrance des permis ;

- le coût de l'opération doit être pris en charge par Parkings Solaire des Pyrénées-Atlantiques « PSPA », sauf options ou points particuliers souhaités par la collectivité qu'elle devra prendre en charge sauf accord avec ladite société.

M. Bisaut explique qu'une étude avait été demandée au Territoire d'Energie 64 pour évaluer la faisabilité de la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments ou terrains communaux. La première étude avait porté sur le parking du pôle multimodal à la gare, mais cette zone étant classée rouge au PPRI, le règlement ne permettait pas d'y implanter d'ombrières. La situation de Bellevue a ensuite été évoquée, et finalement l'entreprise PSPA a déposé une candidature pour installer et exploiter des ombrières sur le parking du moto cross. Une procédure de mise en concurrence a été menée à bien par les services de la commune, et aucun autre candidat ne s'étant manifesté dans les délais impartis, une convention d'occupation temporaire peut donc être signée avec PSPA. Concernant les contreparties, une redevance de 1000 € par an est proposée, ou des avantages en nature de type bornes de recharge pour les véhicules électriques. C'est vraisemblablement cette 2^e option qui sera retenue. Un problème qui peut se poser dans le cadre de ce type de réalisations, c'est l'insertion paysagère. Sur ce site, il n'y a pas d'impact ou de gêne du fait de son éloignement du centre-bourg. En outre, les occupants du club auto-moto sont aussi contents de pouvoir faire bénéficier leurs visiteurs de places ombragées à l'avenir.

8/ Participation communale à l'installation d'un défibrillateur au Pôle de Santé Osasuna

Les occupants du Pôle de Santé (propriétaires et locataires) ont émis le souhait auprès du syndic de copropriété de faire installer un défibrillateur dans le hall d'entrée du bâtiment. En effet, ce site regroupant des professionnels de santé évoluant dans divers domaines, est fréquenté par une patientèle de plus en plus nombreuse, de tous âges et de toutes conditions médicales.

Trois devis ont été demandés afin d'évaluer le coût de la mise en place de cet appareil. Selon les fournisseurs sollicités, le prix varie entre 1 290 € TTC et 1 868,58 € TTC.

Considérant que la commune est copropriétaire de plusieurs lots au sein du pôle de santé, il est proposé qu'elle prenne en charge la quote-part de cet achat, correspondant à la superficie dont elle est propriétaire. Les modalités du paiement de cette quote-part seront définies avec le syndic Côte d'Argent Immobilier. La quote-part communale s'établira entre 477.43 € à 691.56 € en fonction du choix qui sera fait, au prorata des tantièmes de copropriété.

9/ Signature d'une convention d'occupation des locaux scolaires avec l'association Nimiñoak

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Délibérante que la commune met à la disposition de l'Association Niminoak une partie des locaux du groupe scolaire, sur les temps péri et extra scolaires (mercredis et vacances). Les locaux mis à disposition, qu'ils soient dédiés à l'accueil du centre de loisirs ou qu'il s'agisse des parties communes, doivent faire l'objet d'une convention de mise à disposition, précisant les conditions d'occupation et les responsabilités de chacun.

Au terme de plusieurs réunions de travail, la convention ci-jointe a fait l'objet d'une validation de principe des élus en charge, ainsi que des membres du bureau de l'Association.

Mme Larroudé expose que cette convention n'avait pas pu être signée précédemment, notamment pour des problématiques de classification ERP d'une partie des locaux.

D'autres problématiques d'usage (ménage en particulier) subsistent, et nous avons rencontré Nimiñoak à plusieurs reprises pour nous mettre d'accord sur les termes de la présente convention. En premier lieu, il a fallu se rendre sur site et évaluer comment les choses se passaient. Ensuite on a pu évaluer la réalité des usages et du fonctionnement. Enfin les conditions d'occupation ont été remises à plat et évoquées ensemble, notamment la question de la répartition du ménage. Le travail a été mené avec les membres du bureau de Nimiñoak, et les choses se sont vraiment bien passées, car tous les participants ont eu la volonté de clarifier le plus possible les modalités de cette occupation et répartition entre nous.

10/ Biltzar des communes

Le Biltzar est l'assemblée représentative constitutive de l'histoire commune du Pays basque. Il édictait, avant la révolution, des règlements sur l'organisation de la vie économique et sociale, avec une réelle autonomie financière. Plus récemment constitué en association, le « Biltzar des communes du Pays Basque » s'est pleinement engagé dans la vie politique de notre territoire en participant notamment au Conseil des Elus du Pays Basque, au mouvement civil en faveur du processus de paix Bake Bidea ou à la construction de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Après une courte parenthèse, notamment en lien avec la période COVID, l'Assemblée générale du 4 novembre 2023 décidait à l'unanimité la continuité du Biltzar.

Le Biltzar réaffirme sa volonté :

- D'être la voix des communes
- De nourrir des réflexions sur les problématiques des communes du Pays Basque
- D'être force de proposition
- De poursuivre l'évolution institutionnelle de notre communauté de destin.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2023 a mis en place son bureau. Afin d'assurer son fonctionnement, il est proposé aux communes de désigner un représentant titulaire et un suppléant, et de verser une cotisation établie à 5 centimes d'€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Désigne :

- Marc SAINT-ESTEVEN en tant que représentant titulaire de la Commune de Villefranque au Biltzar des communes
- Patricia LARROUDE en tant que représentante suppléante de la Commune de Villefranque au Biltzar des communes

Le Biltzar des communes était une instance très utile avant la création de l'Agglomération Pays Basque, car les élus ne se connaissaient pas d'un territoire à un autre. Même si cette instance apparaît moins nécessaire aujourd'hui, elle permet néanmoins de débattre sans avoir à délibérer et se prononcer sur un vote, sur des sujets d'ordre politique.

COMPTE-RENDUS MUNICIPAUX

Extrait de la réunion du 02 juillet 2024

L'ordre du jour :

0 - Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mai 2024 et élection du secrétaire de séance.

1 - Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2024-2025

2 - Signature d'une convention de mise à disposition de personnel communal auprès de l'association Nimiñoak

3 - Fixation du taux de promotion avancements de grade – Taux 100%

4 - Attribution du marché à bons de commande pour la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune

5 - Validation du règlement intérieur des services périscolaires

6 - Fixation des tarifs des repas de la cantine scolaire pour l'année 2024-2025

7 - Fixation des tarifs garderie scolaire à compter de la rentrée 2024

8 - Fixation de tarifs de vente de produits dérivés – Régie générale

9 - Attribution de bourses communales

10 - Clôture du budget annexe « Eskola Ondoa »

11 - Signature de la convention de soutien « Communes et groupement communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

12 - Pôle de proximité de Villefranque : signature d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat des Mobilités du Pays Basque Adour

13 - Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque avec I-ENER

14 - Décisions du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal

- Questions diverses

1/ Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2024-2025

Monsieur Le Maire veut assurer la continuité du service périscolaire à la rentrée prochaine 2024-2025. Il est nécessaire de faire appel à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité comme le précise l'article précité ci-dessus.

La surveillance, la participation au temps de repas et l'entretien des locaux sont liés à la fréquentation des élèves, toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité. Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose de créer, à compter du 1^{er} septembre 2024 au 4 juillet 2025, 5 emplois non permanents d'agents contractuels à temps non complets au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique pour une durée de 11 mois sur une période de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité du service périscolaire.

Les temps de travail seraient les suivants :

5 POSTES	AFFECTATION	Temps de travail hebdomadaire (lissé sur 11 mois)
Agent technique N°1	Cantine – garderie écoles	15h
Agent technique N°2	Cantine – garderie – entretien écoles	12h
Agent technique N°3	Cantine – garderie écoles	12h
Agent technique N°4	Cantine – garderie écoles	9h
Agent technique N°5	Cantine – garderie écoles	6h

La rémunération est fixée à **IM 366** (INDICE BRUT 367).

M. le Maire ajoute que le recrutement sur ces emplois s'avère de plus en plus difficile au fil des ans, car ces contrats n'offrent que peu d'heures, et ne sont pas très attractifs. Il espère néanmoins que l'ensemble des postes seront pourvus pour la rentrée 2024-2025.

2/ Signature d'une convention de mise à disposition de personnel communal auprès de l'association Nimiñoak

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire expose au Conseil Municipal que le fonctionnement du Centre de Loisirs Associatif Nimiñoak nécessite la présence d'un agent communal pour assurer le service de restauration du midi.

Il convient donc de définir les modalités d'une mise à disposition sur le volume horaire concerné, pour assurer les missions de restauration des enfants. Par ailleurs, il est proposé au titre de cette convention de mise à disposition de personnel, de valider le principe d'une exonération en totalité, au profit de l'Association Nimiñoak, du remboursement de la rémunération et des charges sociales versées.

M. le Maire rappelle qu'au moment de la création du centre de loisirs, le choix du caractère associatif avait été retenu afin que la gestion du personnel n'incombe pas directement à la commune. En contrepartie, la municipalité s'était engagée à épauler l'association en mettant à disposition du personnel communal pour assurer le service de restauration du midi. Si cette pratique a été mise en place dès le départ, la situation administrative des agents concernés n'avait pas été régulière par une convention de mise à disposition en bonne et due forme. La présente convention vise donc à clarifier et sécuriser la situation administrative de nos agents, tout en formalisant notre engagement auprès de Niminoak.

3/ Fixation du taux de promotion avancements de grade – Taux 100%

Compte tenu de l'effectif des fonctionnaires employés, le Maire propose de retenir un taux de promotion de 100% pour l'ensemble des cadres d'emplois. Ces taux de promotion pourraient être fixés pour l'année 2024. Le Maire rappelle que les conditions personnelles d'ancienneté et, le cas échéant, d'examen professionnel que doivent remplir les fonctionnaires pour avancer de grade font l'objet d'une réglementation nationale qui s'impose. Le choix des fonctionnaires qui sont promus est effectué par le Maire, parmi les fonctionnaires qui remplissent les conditions personnelles (fonctionnaires promouvables) et dans la limite du nombre de grades d'avancement dont la création est autorisée par le conseil municipal. L'avancement de grade n'est donc pas automatique.

Les critères de choix des fonctionnaires promus intégreront, au-delà de l'ancienneté, la valeur professionnelle et l'expérience professionnelle, comme le prévoit la loi. L'appréciation sera effectuée à partir des éléments d'évaluation et de notation annuels, des efforts de formation, de l'implication professionnelle.

- Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : 100%

- Cadre d'emplois des techniciens : 100%

M. le Maire ajoute que cette délibération fixe un principe sur les possibilités offertes à l'employeur de nommer un agent sur ces 2 cadres d'emplois pour le cas où il réussirait un concours ou examen professionnel. Compte tenu du faible nombre d'agents concernés, il est proposé de fixer ce taux à 100%, sachant que ce vote n'oblige nullement l'employeur à nommer l'agent si les conditions requises pour son avancement ne sont pas réunies.

4/ Attribution du marché à bons de commande pour la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune

Madame Larroudé informe l'assemblée de la consultation des entreprises lancée par la commune, dans le cadre de la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune de Villefranque pour l'année scolaire 2024-2025.

Elle rappelle les étapes de cette procédure :

- Publication du DCE sur la plateforme DematAmpa (profil acheteur) le 28 mai 2024, et publication dans le journal Sud-Ouest du 30 mai 2024 (+ rectificatif du 31 mai 2024) de l'avis de marché

- Date limite de remise des offres : 19 juin 2024 à 12h

- Lot unique

- Pondération des critères d'analyse des offres selon règlement de la consultation :

- Prix 40%
- Valeur technique et environnementale : 50%
- Qualité de la prestation – dégustation : 10 %

- 3 dossiers retirés

- 1 offre déposée

Après analyse, le candidat SASU Ausolan - Bertakoa Restauration a obtenu la note de 86.7 / 100 pour un prix de repas établi comme suit :

REPAS	PRIX UNITAIRE HT	PRIX unitaire TTC
Repas enfant	3,47	3,66
Repas adulte	3,47	3,87

A titre indicatif, le montant estimatif total de l'offre est évalué à 117 619.60 € HT soit 124 088.68 € TTC.

Mme Larroudé précise que le prix proposé par le prestataire est légèrement supérieur aux indications préalables sur lesquelles nous avons estimé le seuil du marché. Comme il s'agit d'un marché d'un an renouvelable une fois, il peut être envisagé de ne pas le renouveler pour relancer une procédure l'an prochain. Néanmoins il ne s'agit que d'estimations établies au regard d'un volume de commande, lui-même estimé selon des moyennes de fréquentation légèrement réhaussées.

Par ailleurs, nous sommes très satisfaits du prestataire avec lequel nous avons de très bonnes relations, et qui accepte de faire évoluer ses pratiques au fil des échanges tout au long de la vie du contrat.

Enfin, il est à noter que dans leur dossier technique, les zones d'approvisionnement sont essentiellement concentrées dans le Pays Basque et le sud des Landes, ainsi que dans le Pays Basque Sud.

5/ Validation du règlement intérieur des services périscolaires

Le règlement des services périscolaires (garderie, cantine et pause méridienne) en vigueur a été adopté par le Conseil Municipal le 19 septembre 2023. Afin de tenir compte de certaines évolutions, ce règlement doit être actualisé en cette rentrée 2024, pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux, notamment du fait de la mise en place du « portail familles » pour la gestion du périscolaire.

Mme Larroudé, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et sociales présente donc le projet de règlement des services cantine - garderie actualisé, qui comprend également des informations sur le transport scolaire. Mme Larroudé expose la mise en place du portail familles en cours, pas tout à fait finalisé mais lancé dans les jours qui viennent. Ce projet a pris beaucoup de temps, dans la mesure où l'outil choisi n'était pas complètement abouti, et a dû faire l'objet de nombreux allers et retours pour faire évoluer le produit vers ce que nous souhaitons.

Le règlement devait donc être ajusté au regard de ces nouvelles modalités d'inscription et de réservation. Un flyer et un tutoriel seront diffusés auprès des familles pour faciliter la prise en main de l'outil.

6/ Fixation des tarifs des repas de la cantine scolaire pour l'année 2024-2025

A l'aide d'un tableau de synthèse, Mme Larroudé explique. La commission des affaires sociales et scolaires réunie le 28/6/22 a étudié le bilan 2023 du service cantine ainsi que le budget 2024.

Le bilan financier 2023 d'un montant de dépenses = à 206 386.04 € détermine le prix de revient du repas s'élevant en moyenne à 6.31 €, le reste à charge de la commune égal à en moyenne 1.79 €/repas représentant

58 804.66 € supportés par le budget général. En 2024, compte tenu des dépenses d'achat du repas en augmentation, des frais de personnel, autres charges (eau, électricité, téléphone, assurance...), le repas coûterait en moyenne 6.74 €. Sans augmenter le prix de vente la commune prendrait à sa charge en moyenne 2.02 €/repas soit environ 68 059.23 €.

Tarif vente repas	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024-2025
Plein tarif élèves	4.61 €	4.79 €
Tarif minoré élèves	3.33 €	3.46 €
Tarif adultes	6.08 €	6.32 €
Tarif exceptionnel/élève/jour	6.65 €	6.92 €

Des simulations d'augmentation de 1 à 6% ont été travaillées. Si l'on souhaitait neutraliser complètement l'augmentation prévisionnelle du reste à charge communal pour l'année 2024-2025, il aurait fallu augmenter le tarif de 6%. La commission a préféré ne pas laisser à la seule charge des parents le total de cette augmentation de charge, et a recherché le compromis, en fixant à 4% le montant de l'augmentation tarifaire.

7/ Fixation des tarifs garderie scolaire à compter de la rentrée 2024

Lors de la séance du 5 juillet 2022, le Conseil Municipal a validé le mode de tarification de la garderie scolaire tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tarifs de la garderie	
Par présence	2.00 €
Forfait mensuel/enfant pour une fréquentation > à 15 présences	25.00 €

Cette tarification demeurera inchangée pour l'année scolaire 2024-2025.

Cependant, en raison de la mise en place du « portail famille » pour la gestion du service périscolaire, il est proposé au conseil Municipal de rajouter à cette grille tarifaire, une tarification exceptionnelle supplémentaire pour dépassement horaire de l'ordre de 4€ par ¼ d'heure, à compter de la rentrée 2024.

La commission scolaire a également examiné les taux de fréquentation de la garderie. La plus grosse moyenne relevée pour l'école privée est de 41 enfants le matin et de 31 enfants le soir. Pour l'école publique, elle est de 46 enfants le matin et de 39 enfants le soir. Au total, on a près de 90 enfants le matin et 70 le soir. Il a été décidé de ne pas augmenter le tarif cette année. En revanche, il est souhaité mettre en place un tarif exceptionnel, pour les quelques parents qui sont systématiquement en retard, et ne s'en excusent même pas. Or, cela retarde le travail des agents en poste, qui doivent assurer le ménage après la garderie, et qui sont pénalisés dans leur organisation de travail.

8/ Fixation de tarifs de vente de produits dérivés – Régie générale

Afin de développer le sentiment d'appartenance et l'attachement à la commune par des marqueurs identifiés, M. le Maire souhaite pouvoir proposer à la vente des produits dérivés siglés du logo de la Commune.

Dans un premier temps, il s'agirait de proposer aux Milafrangars de pouvoir acquérir un foulard brodé, portant au choix l'inscription « Villefranque » ou « Milafranga ». Le coût de production de ces foulards s'élève à 3,60 € TTC par unité. Il est proposé de fixer le tarif de vente à 5 € TTC le foulard. La commune ne souhaitant pas réaliser de bénéfice sur cette opération, si l'ensemble des 150 pièces venaient à être vendues, le différentiel constaté entre le prix d'achat et le prix de vente serait reversé au CCAS à l'issue de cette opération.

9/ Attribution des bourses communales

Mme Larroudé donne lecture des demandes de bourses scolaires déposées. Elle rappelle les critères d'attribution fixés par la commune : suivre des études supérieures, être âgé de moins de 25 ans et avoir obtenu une bourse départementale. L'octroi de bourses n'est pas automatique, il faut également déposer un dossier de demande en mairie. Le montant total des bourses attribuées s'élèverait à 345 €. Le conseil municipal donne son accord pour attribuer une bourse communale conformément au tableau ci-dessous :

Demandeur	Age	Année obtention bac	Études 2023/224	Montant bourse départementale	Proposition bourse communale
CAS N°01	23 ans	2020	M1 – Théorie, esthétique et histoire du cinéma	90 €	45 €
CAS N°02	18 ans	2023	1 ^{ère} année de formation en soins infirmiers	90 €	45 €
CAS N°03	22 ans	2021	M2 de l'école universitaire de management	90 €	45 €
CAS N°04	25 ans	2018	3 ^e année de Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	210 €	105 €
CAS N°05	24 ans	2019	M2 Psychopathologie de la vie quotidienne et du contemporain	210 €	105 €
				TOTAL	345€

Mme Larroudé précise qu'un dossier n'a pas été inscrit sur cette session, en raison d'une pièce manquante au dossier : l'attribution de la bourse par le CD64. Une fois complété, ce dossier sera présenté lors d'un prochain conseil. Il manque donc une situation en plus des 5 exposées ci-dessus.

11/ Signature de la convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés et diffus

Contexte

En application de la responsabilité élargie des producteurs, les producteurs, importateurs ou personnes responsables de la première mise sur le marché de produits commercialisés dans des emballages peuvent transférer leurs obligations en matière de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers à un éco-organisme titulaire d'un agrément à cette fin. Ce dernier perçoit des contributions de ses adhérents qui lui permettent notamment de financer les collectivités territoriales qui assurent le nettoyage des déchets d'emballages ménagers abandonnés.

Par un arrêté du 30 septembre 2022, le Cahier des charges d'agrément de Citeo a été modifié notamment pour encadrer la prise en charge des coûts visant au nettoyage et à la réduction des déchets abandonnés sur l'espace public (article IV.7 du Cahier des charges). Les coûts à couvrir ne concernent que les déchets abandonnés diffus issus des produits relevant de l'agrément de la Société agréée. La couverture des coûts de nettoyage des dépôts illégaux de déchets abandonnés – c'est-à-dire des amoncellements de déchets concentrés – ne sont pas objets du recouvrement des coûts. A cette fin, et en concertation avec les représentants des collectivités territoriales telles que représentées en formation emballages ménagers de la commission des Filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs), Citeo a élaboré une convention-type : la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus, proposée à toutes communes et groupements de communes à fiscalité propre ayant en charge le nettoyage des déchets, par distinction avec les « autres personnes publiques » (paragraphe b. de l'article V.1.g du Cahier des Charges).

Quant à elle, la Collectivité assure, dans le cadre d'une action du groupement qu'elle représente, des opérations de nettoyage des déchets abandonnés, ainsi que des actions d'information, de communication

et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement. Considérant l'intérêt que présente la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo, il est proposé d'autoriser le Maire à signer la convention de groupement avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque dans le cadre de l'accompagnement proposé par Citeo en matière de lutte contre les déchets abandonnés.

Citeo propose un accompagnement financier pour les communes souhaitant mettre en place des actions pour lutter contre les déchets diffus abandonnés. On doit passer par l'agglomération, qui a la compétence « Déchets » et qui propose un Groupement de commande pour gérer la relation avec Citeo. On valide la convention type et on verra comment ce sera mis en œuvre.

12/ Pôle de proximité de Villefranque : signature d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat des Mobilités du Pays Basque Adour

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, le Syndicat des mobilités du Pays Basque Adour aménage des pôles d'échanges multimodaux, incluant notamment la réalisation de parkings-relais (P+R).

Par délibération en date du 7 décembre 2023, la Communauté d'agglomération Pays Basque a confié au Syndicat la gestion des parkings-relais relevant de sa compétence, et notamment celui de Villefranque, objet de la présente convention.

La commune dispose des emprises nécessaires sur domaine public pour la réalisation de ce projet qui contribue au projet de RER basco landais et à la redynamisation de la ligne ferroviaire Bayonne-Saint Jean Pied de Port. Ceci étant exposé, la Commune accorde sous les conditions suivantes, une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels au Syndicat, pour la réalisation des travaux puis pour sa gestion ultérieure.

Le projet de convention ci-joint fixe les modalités de la mise à disposition de l'emprise foncière consentie par la commune au Syndicat des Mobilités, dans le cadre du projet de pôle d'échange multimodal.

La commune paiera essentiellement la voirie et l'éclairage public, ainsi que les frais d'entretien du site. Néanmoins les travaux sont intégralement assumés par le Syndicat des Mobilités, qui bénéficie lui-même de subventions de la Région et de fonds FEDER.

Les travaux doivent démarrer en octobre, à la fin de la période d'exploitation de la Vinguette.

M. le Maire tient à remercier M Jean-Pierre ETCHEGARAY, qui a défendu ce dossier depuis le début du mandat et l'acquisition du terrain.

13/ Signature d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque (société I-ENER)

Dans le cadre d'une démarche de production d'énergie renouvelable citoyenne et locale, impliquant la mise en œuvre d'installations photovoltaïques, la Commune de Villefranque a été rencontrée par la société I-ENER, et évoqué avec elle les possibilités d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques sur des bâtiments ou espaces communaux.

Aux termes de plusieurs RDV de travail et d'études commanditées par la société, c'est la toiture de la Salle Bellevue qui a été retenue pour mener à bien ce projet.

La COLLECTIVITE souhaitant promouvoir le développement de la production d'énergies renouvelables sur son territoire a donc proposé la mise à disposition à I-ENER d'une partie de la toiture du bâtiment pour permettre cette réalisation.

Monsieur le Maire rappelle que grâce à ce projet, le site de Bellevue disposera de 2 centrales photovoltaïques productrices d'électricité verte : les ombrières qui seront implantées dans le champ par la SAS PSPA (Panneaux Solaires des Pyrénées Atlantiques), et les panneaux en toiture de la salle, mis en place et exploités par I-ENER.

A vos binettes, plantoirs et râteaux !

AU JARDIN, C'EST LE MOMENT DE ...



Octobre

Ramasser citrouilles, potimarrons, butternuts etc...
Ainsi que tous les fruits et légumes restants (s'il en reste !)

Novembre

Nettoyer son jardin en arrachant les déchets qui ont séché puis mettre le jardin au repos.
Planter des arbres fruitiers.

Décembre

Rentrer les pots de fleurs qui craignent le gel, et protéger les agrumes
En janvier, commencer à tailler certains arbustes qui n'ont plus de fleurs.



L'agenda

SEPTEMBRE
→ JANVIER 2025

02 nov.

"LA CHAMBRE MANDARINE"

20h
Pièce de théâtre de Robert Thomas, jouée par la troupe Les Planches en folie.

29 & 30 nov.

Téléthon

12 déc.

ATELIER LECTURE CONTES DE NOËL

Bibliothèque

10 nov.

REPAS CIDRERIE

12h | Maison pour Tous par Errobiko Lagunak

22 & 23 nov.

COLLECTE NATIONALE BANQUE ALIMENTAIRE



14 déc.

SPECTACLE NOËL ENFANTS

15h | Maison pour Tous
Spectacle de Magie et Grande illusion.
16h | Visite du Père Noël & goûter pour petits et grands
L'équipe municipale, organisatrice de l'événement vous convie à partager ces bons moments !

16 janv au 17 fév.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT



25 janv.

LECTURE SUR SITE

17h à 20h | Bibliothèque

26 janv. 2025

REPAS DES AINÉS

12h | Maison pour Tous

16 au 24 nov.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Villefranque

LA BIBLIOTHEQUE OUVERTE

LES MERCREDIS DE 9H/12H30 ET DE 14H/18H30 *Nouveauté*
LES VENDREDIS 17H/18H30
LES SAMEDIS DE 10H/11H30

Permanences du Milatroc
4e trimestre 2024

Mercredi 4 septembre 14h - 15h	Samedi 2 novembre 14h - 17h	
Samedi 7 septembre 14h - 17h	Vendredi 8 novembre 14h - 15h	
Vendredi 13 septembre 14h - 15h	Samedi 9 novembre 9h30 - 12h	
Samedi 14 septembre 9h30 - 12h	Changement de linge	
Mercredi 18 septembre 14h - 17h	Mercredi 13 novembre 14h - 17h	
Samedi 21 septembre 14h - 17h	Samedi 16 novembre 14h - 17h	
Vendredi 27 septembre 14h - 15h	Vendredi 22 novembre 14h - 15h	
Samedi 25 septembre 9h30 - 12h	Samedi 23 novembre 9h30 - 12h	
Mercredi 2 octobre 14h - 17h	Mercredi 27 novembre 14h - 17h	
Samedi 5 octobre 14h - 17h	Samedi 30 novembre 14h - 17h	
Vendredi 11 octobre 14h - 15h	Vendredi 6 décembre 14h - 15h	
Samedi 12 octobre 9h30 - 12h	Samedi 7 décembre 9h30 - 12h	
Mercredi 16 octobre 14h - 17h	Mercredi 11 décembre 14h - 17h	
Samedi 19 octobre 14h - 17h	Samedi 14 décembre 14h - 17h	
Vendredi 25 octobre 14h - 15h	Vendredi 20 décembre 14h - 15h	
Samedi 26 octobre 9h30 - 12h	Samedi 21 décembre 9h30 - 12h	
Mercredi 30 octobre 14h - 17h		

Troc de jeux du 13/11 au 23/12/2024

UN BÉBÉ NAÎT DANS NOTRE VILLAGE, UNE PREMIÈRE DEPUIS 10 ANS !



Marceau est arrivé le 31 juillet dernier d'une manière inattendue ...pour le plaisir de son grand frère Pablo, 2 ans. Lucie, la maman 32 ans (podologue) et Jordan, le papa 34 ans (agent immobilier) ont accepté de partager avec nous **ce moment très privilégié et insolite ! Nous les en remercions.**

Le récit ...

20h40 1^{ères} contractions mais rien d'afolant, par contre vers **22h** tout s'active ! Le temps de prendre quelques affaires et **hop** dans la voiture ...mais bébé pointe déjà le bout de son nez.

"Petit moment de panique, nous confie le papa".

22h22 Jordan appelle les pompiers, Lucie se met à genoux sur le sol (entre

nous, plutôt sur les cailloux), impossible de rentrer dans la maison.

Les voisins se mobilisent autour du couple pour leur apporter de l'aide.

22h30, le temps rattrape tout le monde, bébé Marceau décide d'arriver en 5 min sans attendre les secours, juste avec maman et papa.

Un couple de médecins (voisins eux aussi) arrive et décide de bloquer le cordon ombilical avec **un lacet à chaussure !** En attendant l'arrivée des pompiers.

Par la suite, toute la petite famille est transportée à l'hôpital, tout le monde se porte bien.

Félicitations à ces 2 parents qui ont gardé leur sang froid.

Un beau cadeau de la vie qui restera à jamais dans les esprits.

Le mot du Président,
Pierre ETCHENIQUE

ENCORE UN BON CRU !!!!

Apéro des quartiers : "Cette année, on a changé les circuits pour équilibrer notre arrivée dans certains quartiers. L'accueil a été encore une fois très sympa."

La journée de vendredi

"C'était la journée des enfants : 50 enfants ont pu participer aux jeux en tous genres et notamment à la course de vélos. Merci à Animation action pour la diversité de la prestation".



Bravo à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle réussite. Bilan très positif !

#LE CHIFFRE

625 REPAS !

60 BÉNÉVOLES AU SERVICE.

Cette année encore, le méchoui a attiré davantage de monde. Pour la 2^{ème} année consécutive le bal, animé par Gaubele, a réuni toutes les générations.

La journée du samedi

Rando gourmande (toasts préparés par les membres du comité) : record battu avec 115 inscrits !

#LE CHIFFRE

230 PERSONNES au repas moules/ frites du midi, encore **UN RECORD !**

Pour animer cette journée, les forains sont venus nombreux : les manèges ont bien fonctionné pour le plaisir des grands et des petits.

La soirée du samedi

Les groupes Maskak et Dupla ont été à la hauteur.

#LE CHIFFRE

1500 ENTRÉES

payantes, total **2000** personnes à l'intérieur.

"La soirée s'est très bien passée : c'est beaucoup de jeunes"

La journée du dimanche

L'apéritif offert par la municipalité a réuni plus de monde que l'année passée. Le spectacle de danse avec l'association LEINUA a eu aussi un franc succès, l'enceinte était pleine. Ça fait plaisir !

Le carnet

NAISSANCES

MAI
GABARRUS Andoni

JUIN
DARNAUTHANDY Andoni

JUILLET
URTIZBÉRÉA Luka
ABANDO Marceau

AOÛT
BOCHER Anselme

SEPTEMBRE
SEOSSE OXARANGO Aritz
GUÉTROT Ella

MARIAGES

JUIN
GOYENECHÉ Jean-Claude et
JIMENEZ Maité • GUÉTROT Jérémy
et LEPLUS Marine

JUILLET
LACOSTE Michaël et VILLENAVE
Sabrina

AOÛT
FOURMEAUX Anthony et MINAUD
Céline • ORLANDINI Kévin et TILLIER
marie • BEAU Julien et CARILLO
Cécile

SEPTEMBRE
ANGIER Ludovic et LEVILLON
Camille • PECHBERTY Charles et
DRAGON Manon

DÉCÈS

MAI
ROUARD épouse TOUCOULLET
Simone LARROSE Daniel

JUIN
BACHOC Raymond • PEIGNEUX
Maryse

JUILLET
BETAT Jean-Marc • ORTEGA André

AOÛT
BERGER Michel • LAPLACE épouse
de POLIGNAC Michèle

SEPTEMBRE
INÇAURGARAT Pierre

« La recette de cette réussite »

Une belle entente entre nous tous. Des anciens qui montrent aux jeunes. Des têtes pensantes pour guider le collectif.

Le clap de fin

Une passation en toute confiance : nouveau bureau d'ici fin d'année 2024
"On laisse une bonne trésorerie pour l'année prochaine. Emma et moi-même, nous laissons la Présidence".
Nous sommes fiers d'avoir tenu le cap ! 15 anciens vont partir, mais on sera là en soutien derrière eux".

La Mairie remercie chaleureusement tout ce petit monde qui fait un travail incroyable avant / pendant après ! Merci aux sortants !

photo ci-contre

En haut de gauche à droite : Bixente Sistiague, Eneko Jauretche, Iban Trouche, Peio Sistiague, Adrien Sabatou, Eneko Larrenduche
En bas : Marion Escapil, Andoni Larramendy, Emma Sabarots, Pierre Etchenique, Maylis Cabe, Sébastien Carrere, Aïnes Sabarots, Lorea Irigaray et Alexandre Carrère.

LES FÊTES 2024

